



VERSION FINALE Juin 2022







Contenu du rapport

Liste	e des	tableaux et graphiques	3
Sigles et abréviations			4
Rem	ercie	ements	5
1.	Rés	umé	6
2.	Intr	oduction	8
3.	Mét	hodologie	9
4.	Cou	verture géographique	11
5.	Gro	upes cibles	12
6.	Prin	ncipaux domaines évalués	15
7.	Rés	ultats de l'Application de l'Outil de Suivi Indépendant	16
7.	1	Nombre de participants ayant évalué chaque ODD	16
7.	2	Evaluation des ODD prioritaires pour le Mali, dans le cadre du FPHN 2022	17
7.	3	Evaluation des six (6) ODD prioritaires pour le Mali, selon la société civile	25
7.	4	Evaluation des autres ODD	37
8.	Eva	luation globale des 17 ODD	50
	8.1	Niveau de performance globale des 17 ODD	50
	8.2	Appréciation globale des domaines prioritaires	51
9.	Eva	luation des domaines transversaux	52
10.	C	Conclusions et recommandations	55
10	0.1	Conclusions	55
10	0.2	Recommandations	55
11.	В	Bibliographie	57
12.	A	nnexes	58

Liste des tableaux et graphiques

Graphique 1: Couverture géographique des participant/e/s à l'évaluation	11
Graphique 2: Sexe des participants à l'évaluation	12
Graphique 3: Catégories de handicap des participants à l'évaluation	12
Graphique 4: Tranches d'âges des participants à l'évaluation	12
Graphique 5: Niveau d'éducation des participants à l'évaluation	13
Graphique 6: Individus participants à l'évaluation des ODD	13
Graphique 7: Catégories d'organisations impliquées dans l'évaluation	14
Graphique 8 : Nombre d'évaluateurs par ODD	
Graphique 9: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 4 – Education de Qualité	17
Graphique 10 : Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 5 – Egalité entre les sexes	19
Graphique 11: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 14 – Vie aquatique	21
Graphique 12: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 15 – Vie terrestre	22
Graphique 13: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 17 – Partenariats pour	· la
réalisation des objectifs	
Graphique 14 : ODD prioritaires pour le Mali, selon la société civile	25
Graphique 15: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 3 – Bonne santé et bien être .	26
Graphique 16: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 6 – Eau potable et	
assainissement	29
Graphique 17: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 2 – Faim « Zéro »	31
Graphique 18: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 1 – Pas de pauvreté	33
Graphique 19: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 16 – Paix, Justice et Institution	ns
Efficaces	35
Graphique 20: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 7 – Energies propres et d'un	
coût abordable	37
Graphique 21: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 8 – Travail décent et croissance	
économique	39
Graphique 22: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 9 : Industries, innovation et	
infrastructure	
Graphique 23: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 10 - Inégalités réduites	41
Graphique 24 : Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 11 – Villes et communautés	
durables	45
Graphique 25: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 12 – Consommations et	
productions responsables	
Graphique 26 : Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 13 – Mesures relatives à la lu	ıtte
contre les changements climatiques	48
Graphique 27: Niveau de performance globale des ODD au Mali	50
Graphique 28 : Appréciation globale des domaines prioritaires	
Graphique 29 : Analyse comparative, ODD prioritaires et performances actuelles	59
Graphique 30 : Appréciation des critères d'appréciation des principaux domaines	60

Sigles et abréviations

A4SD Action for Sustainable Development

CNSC Conseil National de la Société Civile

CREDD Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement durable

CT-CSLP Cellule Technique de coordination Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

PDSEC Plans de Développement Social, Economique, et Culturel des municipalités

PH Personnes Handicapées

FPHN Forum Politique de Haut Niveau

PTF Partenaires Techniques et Financiers

FONGIM Forum des ONG Internationales du Mali

FOSC Forum des Organisations de la Société Civile du Mali

ODD Objectifs de Développement Durable

OPH Organisations de Personnes Handicapées

OSC Organisation de la Société Civile

RNV Rapport National Volontaire

Remerciements

Ce rapport alternatif est le fruit d'un effort collaboratif et inclusif, initié par la société civile malienne. Nous remercions Action For Sustainable Development et Sightsavers Mali pour leur soutien financier qui a rendu possible l'élaboration de ce rapport alternatif.

Nous remercions les membres du Comité de Pilotage pour leur engagement et leur abnégation pour assurer la réussite du processus, malgré le contexte politique, sécuritaire et socio-économique difficile du Mali: Mme BARRY Aminata TOURE (Conseil National de la Société Civile), Mr. Daouda KONE (Forum des ONG Internationales du Mali/ Sightsavers Mali), Mr. Seydou BA (Forum des ONG Internationales du Mali/Save The Children), Mr. Kene Marc Guindo (Forum des ONG Internationales du Mali/World Vision), Mr. Alamir Djembéré (Alliance contre la Pauvreté, membre de Global Call to Action Against Poverty (GCAP)).

Nous sommes reconnaissants pour les efforts des membres du Panel d'Experts, notamment pour l'analyse des drafts et leurs inputs en vue de leur amélioration : Seydou BA (Save the Children Mali), Martin DIARRA (World Vision Mali), Mamadou Keita (WaterAid Mali), Abdoulaye Coulibaly (Right To Play Mali), Kene Mark GUINDO (World Vision Mali), NAPARE Magnine DIARRA (Association malienne pour l'appui à la scolarisation et a l'éducation des filles (FAWE-MALI)), Mamadou Sissoko (Fédération Malienne des Associations de Personnes Handicapées (FEMAPH)), Saleck Ould DAH (Save the Children Mali), Abdramane TOGO (Educo), Daouda KONE (Sightsavers Mali), Mamadou Lamine Coulibaly (Forum des Organisations de la Société Civile du Mali (FOSC)).

Nous voulons adresser nos remerciements à Mr. Sory Ibrahima Monekata, Ph.D, pour la coordination de la collecte, la centralisation, l'analyse des données et la production des différents drafts du rapport. Nous saluons les efforts soutenus de messieurs Koho Onivogui, Elie Dembélé et des agents enquêteurs, grâce auxquelles les données ont été collectées dans le temps. Les enquêteurs retenus par région sont :



Région de Mopti : Evaluation des ODD

Avec une association de jeunes

- Ambaga Tembelly, Ayouba Ongoiba, Addidiatou Diallo, Alassane Berthe (District de Bamako)
- Mr. Boubacar Tamega (Region de Kayes);
- Modibo Oumar Coulibaly (Region de Ségou);
- Mr. Youssouf Fomba (Region de Koulikoro);
- Mr. Ibrahima Diarra (Region de Sikasso)
- Mr. Abdoulave Timbiné (Region de Mopti) ;
- Mr. Abdoul Hamid Haidara (Region de Tombouctou);
- Mr. Najim Ould Mohamed (Region de Taoudénit) ;
- Mr. Ahmed MAIGA (Region de Kidal);
- Mr. Oumar Almimoune Maiga, (Region de Gao);
- Mr. Mohamed Ag Alhassane (Region de Ménaka).

Nos reconnaissances vont à l'endroit de l'équipe des agents de saisie, sous la conduite de Mr. Gbago Beavogui, constituée de Mr. Pascal Togo, Mr. Sambaly dit Yacouba Fofana, Mme Delphine Beavogui, Mr. Esdras Coulibaly, et de Mr. Yariwié Diarra.

Enfin, nos remerciements vont à l'endroit des représentants du Gouvernement, notamment la Cellule Technique CSLP, des PTF et du Secteur Privé pour avoir contribué de diverses manières dans le processus de l'élaboration conjointe du rapport alternatif de la société civile, édition 2022.

1. Résumé

Le présent rapport alternatif de la société civile malienne évalue 10 domaines principaux avec une évaluation qualitative, suivie de recommandations en lien avec chacun des 17 ODD. L'évaluation de ces domaines par la société civile permet à l'Etat et aux Partenaires Techniques et Financiers d'orienter les efforts et les ressources vers les priorités de la société civile, pour assurer l'inclusion de toutes les couches sociales, notamment les plus vulnérables, et de « Ne laisser personne pour compte » dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable au Mali. Les domaines évolués par ODD sont les suivants : 1) Plans de Développement National, Stratégies & Budget, 2) Politiques publiques et cadres légaux, 3) Institutions publiques avec un mandat clair, 4) Mise en œuvre au niveau national, 5) Mise en œuvre au niveau sous-national, 6) Mécanismes de suivi, évaluation et reportage, 7) Transparence et Redevabilité, 8) Sensibilisation du Public & Développement de Capacités, 9) Partenariats Multipartites et 10) Participation de la Société Civile.

L'approche adoptée à cet effet par la société civile malienne a été l'Instrument de Suivi Indépendant développée par Action for Sustainable Development (A4SD) de manière collaborative dans l'objectif de fournir un cadre d'analyse comparative des mécanismes d'engagement et de suivi du progrès de la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) au niveau national sur la base de l'évaluation partagée des organisations de la société civile (OSC). Elle permet de refléter les perceptions et points de vue de la société civile.



L'évaluation a permis de faire les principaux constats ci-dessous :

- le niveau de performance général des ODD est très faible au Mali;
- la gestion de la mise en œuvre des ODD souffre d'un manque de transparence et de redevabilité notoire;
- les mécanismes de suivi, évaluation et de reportage des ODD en sont pas opérationnels ou sont inefficaces dans l'ensemble;
- la mise en œuvre des ODD au niveau sous-national ou infranational (régions, cercles, municipalités) est très insuffisante et constitue un handicap majeur à l'atteinte des ODD, dans la mesure où la grande majorité des maliens résident au niveau sous-national;
- par rapport aux domaines transversaux, a) bien que des efforts remarquables soient en cours pour la prise en compte du genre au Mali, la prise en compte de la dimension équité fait défaut;
 b) les besoins des personnes handicapées et leurs associations ne sont pas suffisamment pris en compte dans la poursuite des ODD au Mali.

Les principales recommandations de l'évaluation sont les suivantes :

 Amplifier les efforts pour relever le niveau de performance des ODD prioritaires pour la société civile au Mali (ODD 3 - Bonne santé et bien-être, ODD 4 - Éducation de qualité, ODD 6 - Eau

- propre et assainissement, ODD 2 Faim zéro, ODD 1 Pas de pauvreté, ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces).
- Assurer une communication et une gestion des politiques, programmes et projets relatifs aux ODD qui puissent assurer une transparence et redevabilité du niveau national jusqu'au niveau municipal.
- Accélérer le processus d'harmonisation des indicateurs et cibles des ODD avec ceux des politiques nationales (CREDD) et municipales (PDSEC) et mettre en place ou redynamiser des Comités-mixtes de suivi, évaluation pour examiner périodiquement les rapports de mise en œuvre des ODD, du niveau national au niveau municipal.
- Inclure les ODD et leurs cibles ou indicateurs pertinents dans les Plans de Développement Social, Economique, et Culturel (PDSEC) des municipalités au Mali.
- Prospecter des modes financement innovant pour soutenir financièrement la mise en œuvre des actions des ODD.
- Faire en sorte qu'en plus du genre, l'équité et l'inclusion aient un ancrage institutionnel et opérationnel dans l'adoption des lois, politiques et programmes, dans tous les secteurs de développement au Mali.
- Mettre en place un Comité Conjoint constitué de représentants des OPH, de la société civile, du Gouvernement, des PTF, les instituts de recherche et du Secteur Privé, pour analyser les besoins évoqués pour les OPH et les PH dans ce rapport alternatif pour tous les ODD, et adopter une feuille de route pour leur mise en œuvre.
- Réaliser des études plus avancées sur la qualité de l'implication de la société civile, comment assurer la transparence et la redevabilité dans le processus de mise en œuvre des ODD pour tous les acteurs clefs, et comment redynamiser les mécanismes de suivi, d'évaluation et de rapportage.

La société civile lance un appel vibrant au Gouvernement du Mali, aux Partenaires Techniques et Financiers (en particulier aux Agences du Système des Nations Unies) et au Secteur Privé au Mali de s'approprier du contenu et des recommandations du présent rapport, afin de donner au Mali la chance d'être au rendez-vous des ODD à l'horizon 2030.

2. Introduction

Le Mali a présenté au Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) son premier Rapport National Volontaire (RNV) sur la mise en œuvre et le suivi du Programme 2030 en juillet 2018. Pour contribuer à l'élaboration du RNV 2018, la société civile a essentiellement contribué à deux niveaux. Dans un premier temps à travers l'élaboration et la promotion de la Charte Citoyenne sur les ODD sous le Lead du Forum des ONG Internationales (FONGIM) et du Conseil National de la Société Civile (CNSC) à travers le soutien de World Vision. Puis à travers la participation aux ateliers d'élaborations et de validation des différents drafts du RNV des trois grandes faîtières de la société civile malienne : FONGIM, CNSC et le Forum des Organisations de la Société Civile (FOSC). Plusieurs ONG nationales et internationales de la société civile malienne ont participé au processus jusqu'à la présentation du RNV 2018 à New York, parmi lesquelles la Coalition Nationale de la Campagne Internationale pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CN-CIEPA/WASH), Sightsavers, World Vision, etc.

Le Gouvernement du Mali s'est inscrit pour présenter son deuxième RNV au FPHN 2022, lors de sa réunion prévue pour la période du mardi 5 juillet au jeudi 7 juillet et du lundi 11 juillet au vendredi 15 juillet 2022, sous les auspices du Conseil Economique et Social des Nations Unies à New York. Le thème du FPHN 2022 sera « Reconstruire en mieux à partir de la maladie à coronavirus (COVID-19) tout en faisant progresser la mise en œuvre complète du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Le Mali prépare son deuxième rapport qui portera sur le thème : « Reconstruire en mieux à partir de la maladie à coronavirus (COVID-19) tout en faisant progresser la mise en œuvre complète du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ». Le RNV du Mali mettra un accent particulier sur les ODD4 (Education de qualité), ODD 5 (Égalité des sexes), ODD 14 (La vie sous l'eau)¹, ODD 15 (La vie sur terre) et ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs), tout en tenant compte des impacts différents et particuliers de la pandémie de COVID-19 sur tous les objectifs de développement durable et de la nature intégrée, indivisible et interdépendante des objectifs.

Ainsi, afin de contribuer à l'élaboration de la 2ème édition du Rapport Volontaire du Mali, les organisations de la société civile regroupées au sein de la Plateforme nationale de mise en œuvre et de suivi des ODD.

Région de Tombouctou: Evaluation des ODD avec des jeunes

ont convenu d'informer, de mobiliser les différents acteurs de la société civile au niveau local et national afin de produire, sous le leadership du Conseil National de la Société Civile, du FOSC et du FONGIM, un rapport alternatif de la société civile qui alimentera le Rapport National Volontaire du pays.

Après le résumé et l'exposé de la méthodologie, le présent rapport donne un aperçu de la répartition des 1 014 participants à l'évaluation initiée par la société civile entre les régions et le district de Bamako, le sexe, le type de handicap, la catégorie d'organisation, le niveau d'éducation et les tranches d'âges des participant/e/s. Il

présente ensuite les dix principaux domaines évalués, avant de présenter les résultats de l'application de l'Outil de Suivi Indépendant. Enfin, il identifie les ODD prioritaires pour le Mali du point de vue de la société civile, avant de formuler des conclusions et des recommandations.

 $^{^{1}}$ L'ODD 14 n'a pas été priorisé au Mali, compte tenu de la situation d'enclavement du pays.

3. Méthodologie

La société civile malienne a initié les consultations initiales pour l'élaboration du rapport alternatif en Février 2022, et a effectué le lancement du processus et l'identification du Consultant en mars 2022 pour coordonner le travail. Les phases de pré-enquête, d'organisation de la collecte, de la centralisation et du traitement des données se sont déroulées sur la période d'Avril à mai 2022. Le rapport alternatif de la société civile issu de ce processus a été validé en juin 2022 et transmis au Gouvernement du Mali et ses partenaires pour la prise en compte de l'avis et des priorités de la société civile malienne dans le RNV 2022 du Mali présenté au Forum de Haut Niveau à New York en juillet 2022.



Pour la phase de collecte des données, une équipe de 14 agents enquêteurs a été mise en place, sous la supervision d'un Coordonnateur des Enquêtes, dont un agent par région pour Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal, Ménaka et Taoudenit, et quatre agents pour le District de Bamako. La phase de centralisation des données a été assurée par cinq agents de saisie sous la supervision d'un Coordonnateur de saisie. Les données de l'enquête ont été centralisées en ligne sur un questionnaire virtuel créé sur Google Forms. Les données ont été analysées sur Excel et Google Forms par le Consultant pour la production des différents drafts du rapport.

Les scores ont été attribués aux 10 domaines prioritaires pour chaque ODD, sur la base des critères notés de -5 à +5 (voir annexe 4). Les différents graphiques sont obtenus grâce à l'exploitation de ces scores.

Les organes ou instances ci-dessous ont été mis en place pour assurer la participation des parties prenantes clefs des ODD au Mali, de même que l'inclusion des couches sociales vulnérables :

- un Comité de Pilotage pour la validation en ligne des outils et la méthodologie de collecte proposée par le Consultant et assurer la supervision de la rédaction du rapport ;
- un Panel d'Experts pour analyser et faire des suggestions d'amendements aux drafts du rapport alternatif produit par le Consultant;
- un Atelier national de validation (ANV) organisé le 7 juin 2022, regroupant en ligne et en présentiel une cinquantaine de parties prenantes (Gouvernement, OSC, PTF, secteur privé) de toutes les régions et du district de Bamako afin d'examiner et de procéder à la validation du contenu du rapport.

Photos - Atelier de validation du Rapport Alternatif de la Société Civile – Mardi 7 Juin 2022
Organisé en présentiel à Bamako, Mali (au Siège du Conseil National de la Société Civile (CNSC)) et en ligne sur Zoom pour les participants des régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Tombouctou, Kidal, Ménaka, Taoudénit, Mopti, Gao).

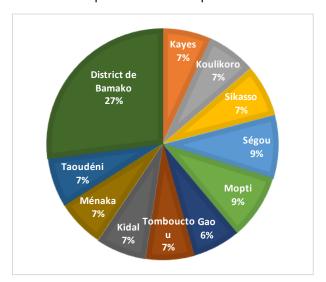






4. Couverture géographique

Le nombre de personnes ayant participé à l'évaluation est équitablement réparti entre les 10 régions administratives du Mali, avec une exception pour les régions de Mopti et de Ségou, où la prise en compte des personnes déplacées internes augmente leurs répondants. Le nombre de participant/e/s du District de Bamako représente environ quatre fois celui des régions.





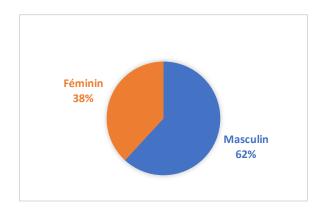
Graphique 1: Couverture géographique des participant/e/s à l'évaluation



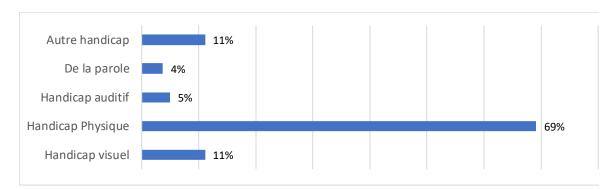
Région de Sikasso: Evaluation des ODD avec une association de développement

5. Groupes cibles

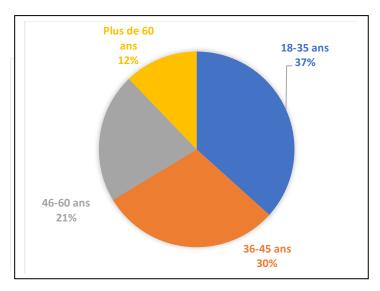
Graphique 2: Sexe des participants à l'évaluation



La majorité des participant/e/s à l'évaluation sont du sexe masculin (62%), contre 38% pour le sexe féminin, selon le Graphique N° 2 ci-contre. Pour les personnes en situation de handicap impliquées dans l'évaluation, le handicap physique est prédominant (69%), suivi du handicap visuel (11%), selon le Graphique N° 3-ci dessous.



Graphique 3: Catégories de handicap des participants à l'évaluation



Les adolescents et les jeunes ayant participé à l'évaluation constituent 67%, contre 21% pour les adultes, avec 12% pour les personnes âgées (voir Graphique N° 4 ci-contre).

La majorité des participant/e/s à l'évaluation a un niveau fondamental primaire ou secondaire (53%), contre 22% pour les universitaires, avec un participant sur quatre non scolarisé (25%), selon le Graphique 5 cidessous.

Graphique 4: Tranches d'âges des participants à l'évaluation



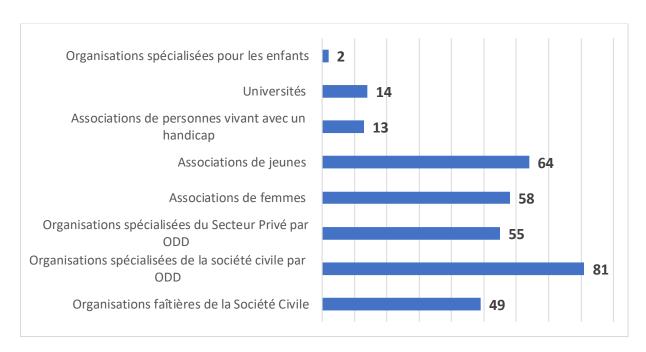
Graphique 5: Niveau d'éducation des participants à l'évaluation

Afin d'assurer l'inclusion de l'évaluation des ODD, sept catégories socio-professionnelles ont été visées, dont cinq variant entre 70 et 78 participant/e/s (leaders religieux, personnes vivant avec un handicap, personnes vivant dans des zones rurales ou dans des bidonvilles urbains, les personnes âgées). Le nombre de personnes déplacées internes et les commerçants détaillants sont les mêmes (96), et les petits agriculteurs ou éleveurs ayant participé à l'évaluation sont majoritaires (117), selon le Graphique 6.



Graphique 6: Individus participants à l'évaluation des ODD

Parmi les huit catégories d'organisations impliquées dans l'évaluation, selon le Graphique 7, deux représentent les enfants. Les universités et les associations de personnes handicapées ont respectivement 14 et 13 participant/e/s. Les associations de jeunes (64) dépassent légèrement celles des femmes (58). Le secteur privé a participé avec 55 répondants, de même que des organisations faîtières da la société civile (49). Les organisations de la société civile (associations, ONGs, groupements, organisations communautaires de base) sont majoritaires, avec 81 de participants.



Graphique 7: Catégories d'organisations impliquées dans l'évaluation

6. Principaux domaines évalués



Conformément aux directives de l'Outil d'Evaluation Indépendant, l'évaluation a été faite sur la base de 10 domaines clés, pour chacun des 17 ODD, principalement d'un point de vue qualitatif. Ces domaines clés sont structurés autour de trois domaines plus larges ci-dessous.

Région de Tombouctou : Evaluation des ODD avec une femme leader

Paramètres de Politique Publique

Ces variables visent à évaluer l'existence et la portée des outils de politique publique (de planification et spécifiques) qui fournissent une base légale, normative et budgétaire - et sous-tendent par conséquent la mise en œuvre de chaque ODD :

- Plans de Développement National, Stratégies & Budget ;
- Politiques publiques et cadres légaux.

Capacité institutionnelle

Ces variables visent à mesurer l'étendue des capacités des Etats pour la mise en œuvre des ODD, du point de vue des dispositions institutionnelles spécifiques, des processus d'appui institutionnel mis au service de l'application des politiques publiques, de suivi et d'examen, ainsi que des résultats tangibles et mesurables :

- Institutions publiques avec un mandat clair Portée des dispositions institutionnelles et des capacités mises à disposition pour chaque objectif;
- Mise en œuvre au niveau national Perception des efforts de mise en œuvre des politiques au niveau national + évaluation des indicateurs de progrès ;
- Mise en œuvre au niveau sous-national Perception de la mise en œuvre de la politique au niveau local + évaluation des indicateurs de progrès si disponibles ;
- Mécanismes de suivi, évaluation et reportage.

Gouvernance inclusive

Ces variables sont liées au concept de gouvernance inclusive, qui constitue toute une catégorie à part entière, mais agissent également comme éléments transversaux habilitants pour une mise en œuvre inclusive dans chacun des autres domaines clés :

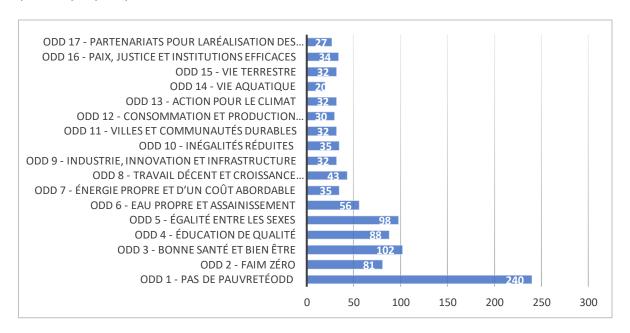
- Sensibilisation du public et renforcement des capacités ;
- Transparence et Redevabilité ;
- Partenariats Multipartites Étendue et qualité perçues des partenariats multi acteurs spécifiques ou globaux;
- Participation de la Société Civile.

7. Résultats de l'Application de l'Outil de Suivi Indépendant

Après avoir donné un aperçu du nombre de participant ayant évalué chaque ODD, cette section fournit une analyse comparative du niveau de performance des 10 domaines ou variables principaux évoqués ci-dessous, pour chacun des 17 ODD, sur la base d'un graphique. Des commentaires fournis pour justifier les scores attribués par les participant /e/ à l'évaluation sont également formulés pour chacun des 17 ODD.

7.1 Nombre de participants ayant évalué chaque ODD

L'écrasante majorité des personnes ayant participé à l'évaluation s'est intéressée à l'ODD 1 : Pas de pauvreté. Après l'ODD 1, les ODD ayant attiré l'attention de plus d'évaluateurs sont au nombre de cinq, avec des nombres variants entre 56 et 102. Il s'agit des ODD 3 - Bonne santé et bien-être, ODD 4 - Éducation de qualité, ODD 6 - Eau propre et assainissement, ODD 2 - Faim zéro et ODD 5 - Égalité entre les sexes. Pour les onze autres ODD, le nombre d'évaluateurs reste inférieur à 50, et varie entre 20 et 43 (voir *Graphique 8*).



Graphique 8: Nombre d'évaluateurs par ODD



Région de Sikasso: Evaluation des ODD avec une association des jeunes

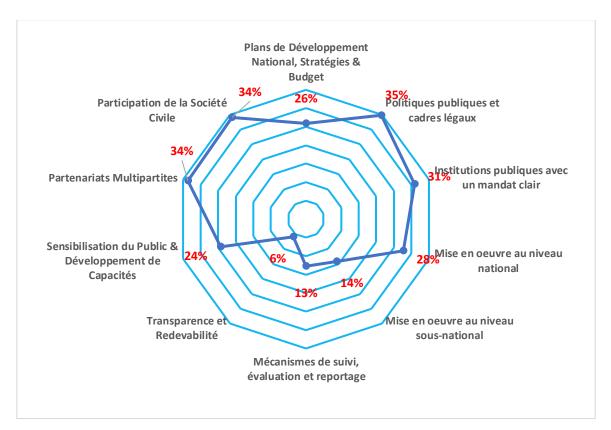
7.2 Evaluation des ODD prioritaires pour le Mali, dans le cadre du FPHN 2022





Le *Graphique* 9 évalue l'ODD 4 : Education de qualité. Il attribue les scores les plus faibles respectivement à la transparence et la redevabilité (6%), mécanismes de suivi, évaluation et rapportage (13%), La mise en œuvre au niveau sous-national (14%).

Les scores les plus élevés se situent entre 31% et 35% pour quatre domaines (institutions publiques avec un mandat clair, et les politiques publiques et cadres légaux, participation de la société civile, partenariats multipartites). Les plans de développement national, stratégies & budget et la mise en œuvre au niveau national ont respectivement 26% et 28% comme scores, devant la sensibilisation du public et développement de capacités (24%).



Graphique 9: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 4 – Education de Oualité

Plusieurs lois, politiques et programmes sont en cours d'exécution dans le secteur de l'Education, pour permettre au pays de respecter ses obligations constitutionnelles. En effet, la Constitution de la République du Mali dans son ARTICLE 17 stipule que « L'éducation, l'instruction, la formation, le travail, le logement, les loisirs, la santé, et la protection sociale constituent des droits reconnus. » En outre, elle indique dans son ARTICLE 18 que « Tout citoyen a droit à l'instruction. L'enseignement public est obligatoire, gratuit et laïc. L'enseignement privé est reconnu et s'exerce dans les conditions définies par la loi. »Des exemples de programmes et de politiques en cours dans ce secteur incluent : le Programme décennal de développement de l'éducation et de la formation professionnelle deuxième génération

(PRODEC 2), 2019-2028, la politique nationale du manuel scolaire, la politique nationale de la scolarisation des filles, la politique malienne en matière d'Education Non Formelle et la politique nationale de l'alimentation scolaire, la lettre d'endossement de la Déclaration sur la Sécurité dans les Ecoles du 1er février 2018, l'arrêté n°2021 - 1635 MEFP fixant les modalités de participation des partenaires sociaux, des associations de la société civile et des tuteurs des apprenants et ou apprentis.

Malgré les efforts fournis pour atteindre l'ODD 4 : Education de qualité, on estime que les plans, les stratégies et les budgets existants ne sont pas à la hauteur de la demande. En particulier, le système d'éducation nécessite d'énormes efforts de renforcement. Aussi, si l'existence des politiques publiques est reconnue, on note cependant qu'elles ne sont pas souvent appliquées conformément aux textes en viqueur. Les institutions publiques en charge de l'éducation ne jouent pas pleinement leur rôle, et la mise en œuvre est insatisfaisante au niveau national, tout comme au niveau infranational. Le niveau de performance des mécanismes de suivi, évaluation et reportage du système de l'éducation est jugé insatisfaisant, de même que les efforts pour assurer la transparence et la redevabilité dans ce secteur. Bien que les efforts de sensibilisation du public et de développement de capacités soient appréciables. ils sont tout de même insuffisants face au besoin. Le manque de visibilité des partenaires, et la participation limitée de la société civile dans le secteur de l'éducation sont également évoqués comme défis pour ce secteur, en plus de l'impact négatif du COVID 19. Aussi, des défis persistent pour ce secteur, parmi lesquels on peut citer : les menaces et les attaques contre les écoles, l'insuffisance de financement de projets d'Education, et la mobilité des populations dans certaines régions. Des barrières à l'accès des filles à l'école persistent également, comme les problèmes liés à la gestion des cycles menstruelles, le mariage et les grossesses précoces.

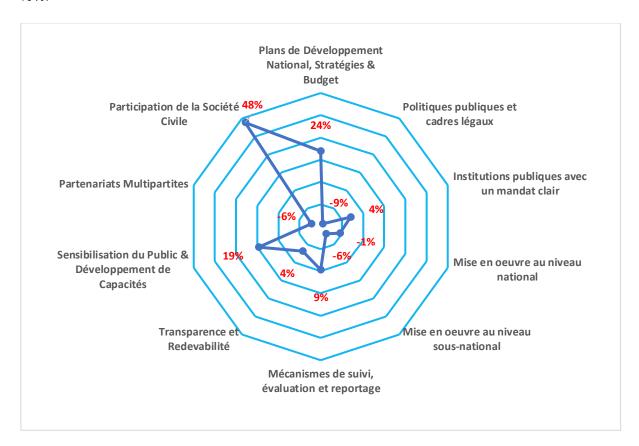
L'insuffisance d'infrastructures scolaires pour élèves handicapés est une préoccupation majeure. Aussi, par rapport à l'éducation des aveugles, le nouveau système éducatif n'arrange pas les personnes handicapées par ce qu'il faut avoir le niveau licence. Les personnes handicapées n'ont pas de moyen pour poursuivre leurs études en licence ou master et ne répondent donc pas aux critères d'emploi. Au même moment, il n'y a pas de politique qui puisse mettre pression afin de prendre en compte les personnes handicapées en termes d'emploi. De même, le système des écoles techniques n'est pas adapté aux besoins des aveugles à part l'IFM (Institut de Formation des Maitres) pour lesquels les efforts en cours doivent être soutenus. Cette absence de loi ou de mesures incitatives pour l'emploi des personnes handicapées mérite une attention urgente.

Pour relever les défis du secteur de l'Education au Mali, la société civile préconise ente autres, les mesures suivantes : i)mise en œuvre de la DSE (Déclaration sur la Sécurité dans les écoles) et ses lignes directrices et adoption de l'avant-projet de loi portant sur la protection des écoles pendant les conflits armés en République du Mali, ii) la mise en œuvre effective des politiques et stratégies en matière d'éducation, iii) le développement de nouveaux projets/programmes en faveur de l'éducation, iv) La poursuite de la mobilisation des ressources internes et externes pour la réalisation des projets du secteur de l'éducation, et v) la gestion efficace et efficiente des fonds alloués au secteur de l'éducation.



Les domaines prioritaires sont évalués pour l'ODD 5 – Egalité entre les sexes à travers le *Graphique 10* ci-dessous. Les scores les plus faibles sont attribués respectivement aux et les politiques publiques et cadres légaux (-9%), aux partenariats multipartites (-6%), la mise en œuvre au niveau sous-national (-6%), la mise en œuvre au niveau national (-1).

Deux domaines ont le même score très faible (4%) : institutions publiques avec un mandat clair, la transparence et la redevabilité. La participation de la société civile est la mieux appréciée (48%), suivi des plans de développement national, stratégies & budget (24%). Les mécanismes de suivi, évaluation et rapportage et la sensibilisation du public et développement de capacités ont respectivement 9% et 19%.



Graphique 10 : Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 5 – Egalité entre les sexes

Les statistiques du Graphique 12 illustrent le fait que malgré l'existence du cadre législatif et des initiatives pour favoriser l'égalité entre les sexes, le Mali reste encore loin en arrière en termes de performance dans ce domaine. En effet, la Constitution du Mali du 25 février 1992 garantit les mêmes droits aux citoyens des deux sexes sans discrimination. Pour adapter les politiques publiques et les cadres légaux aux instruments internationaux et régionaux, beaucoup d'efforts ont été faits par le Mali, en vue de favoriser l'égalité en droits et devoirs pour les femmes et les hommes et d'interdire toute discrimination à l'égard des Femmes. Parmi les instruments ratifiés à cet effet, on peut citer la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des femmes (CEDEF) et ses protocoles, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, et son Protocole relatif aux Droits des Femmes en Afrique (Protocole de Maputo) etc. Parmi les autres

instruments adoptés par le Mali pour la promotion du genre, on peut citer : la stratégie nationale de participation et de représentativité accrues des femmes aux élections générales ; le décret sur les compétences à transférer aux collectivités territoriales en matière de promotion de la femme, de l'enfant et de la famille ; la feuille de route biennale pour l'abandon des mariages des enfants ; le Plan d'action national 2015-2017 sur la mise en œuvre de la résolution (2000)1325 des Nations Unies.

Aussi, le Mali a adopté la loi N°2015-052/DU 18 Décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives. Cette loi permet d'éviter d'être en dessous de 30% de représentation de l'un ou de l'autre sexe à l'occasion des nominations (par décret, arrêté ou décision) dans les institutions de la République ou dans les différentes catégories de services publiques au Mali. Selon des données du Ministère des Finances en lien avec le monitoring du genre, l'application de cette loi a permis de faire évoluer le nombre des conseillers femmes de 9% en 2009 vers 25% en 2016. Pour les mêmes années, le nombre de candidatures féminines dans les élections communales est passé de 13 537 à 26 080 candidates. Néanmoins, la faible représentation des femmes dans les instances de gouvernance au niveau local, dans l'appareil judiciaire, et aussi à la tête d'organisations de la société civile est toujours d'actualité au Mali.

Dans le secteur agricole, malgré l'implication massive des femmes dans les chaines de production et de commercialisation des produits et services, les femmes jouissent moins des bénéfices de ce secteur. Le manque d'accès, de contrôle et de propriété de la terre, des moyens de production sont cités parmi les facteurs contribuant à ce phénomène. A titre d'exemples, selon les données du Ministère de l'Economie et des Finances, en 2017, les femmes propriétaires de parcelles riz étaient de 14,71% dans la zone Office riz Mopti et 8% dans la zone Office Riz Ségou.

Sur le plan juridique, on peut citer comme défis persistants en lien avec le genre, les pratiques comme les mutilations génitales féminines telles que l'excision, la résistance des cultures et coutumes locales envers l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. A titre d'exemple, le droit coutumier, souvent défavorable aux femmes, est appliqué au détriment de la loi, surtout en milieu rural, notamment en ce qui concerne la succession sur le foncier rural.

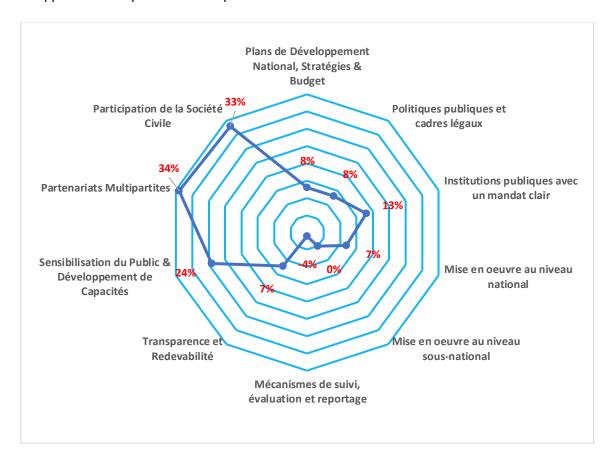
Dans le secteur de l'éducation, si les taux bruts de scolarisation sont très élevés pour les deux sexes au primaire (79,8% en 2018 dont 85,8% pour les garçons et 73,8% pour les filles), les défis se situent au niveau des taux d'achèvement au 2ème cycle (37% pour les garçons contre 32% pour les filles en 2018). L'éloignement du second cycle, les mariages et grossesses précoces sont cités parmi les facteurs expliquant cet écart entre les filles et les garçons. Pour relever ces défis persistants, une politique de rapprochement du second cycle, couplée avec la sensibilisation des leaders religieux, des chefs coutumiers et des populations en général contre le mariage et les grossesses précoces, soutenue par une application rigoureuse de la législation en lien avec ces phénomènes sont essentiels.

Sur le plan économique, la très grande disparité entre les fonctionnaires hommes et femmes reste une préoccupation majeure (68,73% pour les hommes contre 31,27% pour les femmes en 2017.) Cette disparité reste dans des proportions hors normes pour la catégorie A (81,96% pour les hommes, contre 18,04% pour les femmes en 2017.) Parmi les autres défis à l'épanouissement économique des femmes, on peut citer l'accès relativement limité des femmes aux facteurs de production (la terre, la technologie et le crédit).



Le *Graphique 11* porte sur l'ODD 14 : Vie aquatique, pour lequel les meilleurs scores sont attribués aux partenariats multipartites (34%), et à la participation de la société civile (33%). Les scores les plus faibles sont attribués aux mécanismes de suivi, évaluation et rapportage (-4%), et à la mise en œuvre au niveau sousnational (0%).

Les scores varient entre 7% et 8% pour quatre domaines (plans de développement national, stratégies & budget, politiques publiques et cadres légaux, mise en œuvre au niveau national, transparence et redevabilité). Les institutions publiques avec un mandat clair, et la sensibilisation du public et développement de capacités sont respectivement évalués à 13% et 24%



Graphique 11: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 14 – Vie aquatique

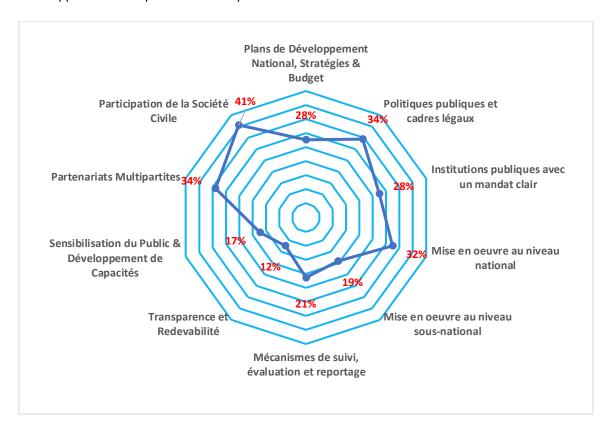
L'ODD 14 – Vie aquatique n'a pas été priorisée au Mali, compte tenu de la situation d'enclavement du pays. Néanmoins, l'existence de certains cours d'eau comme le fleuve Sénégal et le fleuve Niger dans le pays a amené certains répondant à évoquer la disparition des espèces aquatiques liés à la mauvaise gestion de l'activité de pêche, et le déversement des produits nocives dans les cours d'eau, notamment par les exploitants miniers, comme des défis persistants pour ce secteur. Aussi, l'insécurité pour les pêcheurs et la destruction de leurs équipements dans les régions du Nord et du Centre traversées par le fleuve Niger par les terroristes et des djihadistes est un autre défi pour les parties prenantes de ce secteur.

Enfin, les politiques publiques et les cadres légaux ne sont pas bien connus dans ce secteur. Cependant, on estime que la société civile fait de son mieux pour atteindre cet objectif.



Pour l'ODD 15 : vie terrestre, le *Graphique 12* indique que la participation de la société civile est le domaine le mieux apprécié (41%), et celui avec le plus faible score est la transparence et la redevabilité (12%).

Trois domaines sont évalués entre 32% et 34% (politiques publiques et cadres légaux, mise en œuvre au niveau national, partenariats multipartites), et trois autres évalués entre 21% et 28% (institutions publiques avec un mandat clair, plans de développement national, stratégies & budget, mécanismes de suivi, évaluation et rapportage). La mise en œuvre au niveau sous-national et la sensibilisation du public et développement de capacités sont respectivement évalués à 19% et 17%.



Graphique 12: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 15 – Vie terrestre

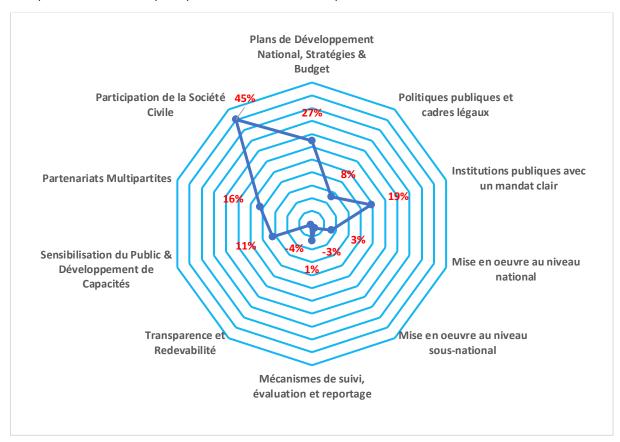
En dehors de l'attribution des scores aux domaines principaux, les participants au processus n'ont fait aucun commentaire sur l'ODD 15. On constate que les scores attribués pour cet ODD sont meilleurs par rapport aux autres ODD, surtout lorsqu'on fait une comparaison des scores les plus faibles.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Le *Graphique 13* évalue l'ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs, et attribue de loin le meilleur score à la participation de la société civile (45%), suivi des plans de développement national, des stratégies & budgets (27%).

Les plus faibles scores sont attribués à quatre domaines (la transparence et la redevabilité (-4%), la mise en œuvre au niveau sous-national (-3%), les mécanismes de suivi, évaluation et rapportage (1%), la mise en œuvre au niveau national (3%). Quatre domaines sont évalués entre 8% et 19% (et les politiques publiques et cadres légaux, sensibilisation du public et développement de capacités, partenariats multipartites, institutions publiques avec un mandat clair).



Graphique 13: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs

Les institutions existent du point de vue de la société civile, mais leur impact est invisible pour atteindre l'ODD 17 – partenariats pour la réalisation des objectifs. Ceci explique les scores particulièrement très faibles attribués à certains domaines prioritaires. L'accent est mis sur le manque de transparence et de redevabilité dans la gestion des partenariats. De même, les mécanismes de suivi, évaluation et de reportage sont jugés inefficaces, car ils ne permettent pas d'évaluer la pertinence ou la qualité des efforts dans ce domaine.

Le concept de partenariat public-privé nécessaire pour accélérer la mise en œuvre des ODD est très mal connu, avec une application marginale au Mali. Des actions ciblées pour la promotion de ce concept, et

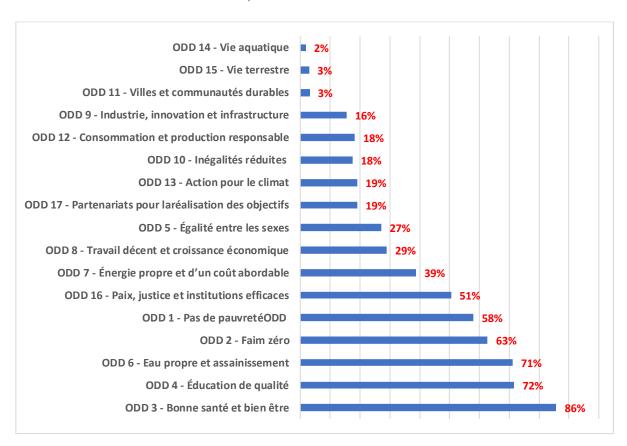
la création de cadres et d'opportunités sont indispensables pour le traduire en réalité aux niveaux national, régional, préfectoral et municipal. Dans la mesure où les ressources de l'Etat, des PTF et des OSC ne suffisent pas pour financer les ODD, la mobilisation du secteur privé pour qu'il s'approprie les ODD et inscrive ses actions dans le sens de leurs réalisations.

Un autre défi demeure le niveau de satisfaction limité des citoyens dans leur collaboration avec les organes de l'Etat a tous les niveaux, de même que la qualité de l'implication des organisations de la société civile dans les cadres de concertation. Enfin, les initiatives mis en œuvre pour la mobilisation des partenariats ne semblent pas être bien coordonnées ou adaptées au niveau national, tout comme au niveau infranational.

Beaucoup d'obstacles mentionnés entravent l'efficacité des partenariats pour l'atteinte des OOD, parmi lesquels on peut citer : a) le financement des ODD sont en déca des défis , b) le leadership de l'Etat qui reste assez faible, c) la faiblesse des capacités financières et d'organisation des OSC qui impacte sur la célérité de la mise en œuvre et son suivi, d) l'internalisation des ODD et l'harmonisation des indicateurs avec ceux nationaux demeure faible, e) le niveau d'appropriation et d'implication des communautés demeure faible. Pour contribuer à lever ces obstacles et défis, il faut accélérer le processus d'harmonisation des indicateurs au niveau national, mettre en place un mécanisme opérationnel mixte de suivis et d'évaluation périodique de l'ODD 6, soutenir financièrement les OSC/ONG et OCB impliquées dans la mise en œuvre des ODD, et enfin, développer une approche intégrée entre le cadre de l'ODD et d'autres cadres comme le SWA, AFRICASAN et bien d'autres.

7.3 Evaluation des six (6) ODD prioritaires pour le Mali, selon la société civile

Pour plus de la moitié des participant/e/s à l'évaluation, les six ODD suivants sont perçus comme prioritaires pour le Mali, et se suivent dans cet ordre : ODD 3 - Bonne santé et bien-être, ODD 4 - Éducation de qualité, ODD 6 - Eau propre et assainissement, ODD 2 - Faim zéro, ODD 1 - Pas de pauvreté, ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces (voir Graphique 14). L'ODD 4 n'est pas inclus dans cette section, car est déjà évaluée dans la section précédente, parmi les ODD retenus par le Gouvernement du Mali au titre du FPHN, session 2022.



Graphique 14: ODD prioritaires pour le Mali, selon la société civile

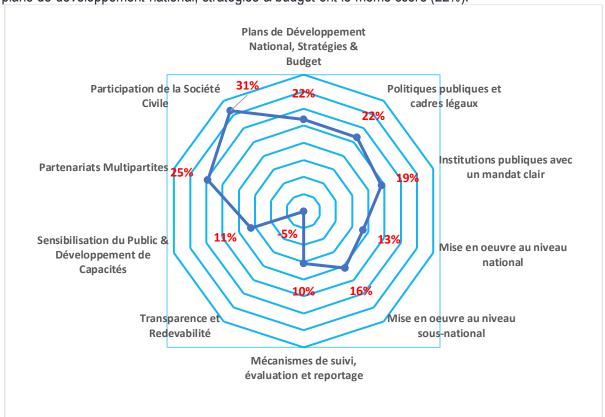


Région de Kayes: Evaluation des ODD par le Directeur Général d'une université privée



Par rapport à l'**ODD 3 – Bonne santé et bien-être**, le *Graphique 15* attribue le score le plus faible à la transparence et la redevabilité (-5%), et les plus élevés à la participation de la société civile (31%), suivi de partenariats multipartites (25%).

Cinq des domaines sont évalués entre 10% et 19% (sensibilisation du public et développement de capacités, mécanismes de suivi, évaluation et rapportage, mise en œuvre au niveau national et sousnational, institutions publiques avec un mandat clair). Les politiques publiques et cadres légaux et les plans de développement national, stratégies & budget ont le même score (22%).



Graphique 15: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 3 – Bonne santé et bien être

Si l'on reconnait les atouts et les multiples efforts en cours par les parties prenantes de la santé pour assurer le bien-être des populations maliennes, les défis aussi ne maquent point pour ce secteur. Le secteur de la santé a des partenaires parmi lesquels on peut citer des institutions des Nations Unies (UNFPA, OMS, etc.), et les ONGs. Plusieurs partenaires de la coopération internationale (bilatérale et multilatérale) comme l'Ambassade des Pays Bas et l'USAID soutiennent également les initiatives de promotion de la santé et du bien-être pour tous au Mali. On note que les communautés sont régulièrement informées et sensibilisées sur les services de santé disponibles, et que les associations de la société civile comme les Associations de Santé Communautaires (ASACO) contribuent énormément à l'accès des populations aux services de santé à un faible coût. En rapport avec les plans de développement national, les stratégies et budgets, on note l'existence du plan de développement socio sanitaire

permettant une meilleure prise en compte des besoins de la population en termes d'accessibilité des populations aux services de base. Dans cette même logique, on estime que les politiques et cadres qui régissent le domaine de la santé répondent efficacement aux besoins de la population. Pour la réalisation de l'ODD 3 : bonne santé et bien-être, les institutions publiques ont un mandat clair permettant le développement du système de santé.

Néanmoins, le manque ou l'insuffisance de financement pour le secteur de la santé est un handicap majeur pour les initiatives de promotion de l'ODD3, à la fois au niveau national et au niveau infranational. Les mécanismes de suivi, évaluation et reportage sont mis en œuvre de façon moyennement acceptable en raison des dispositifs mis en place par la politique nationale, et souffrent également de la faiblesse de financement. Bien que des mécanismes soient mis en place pour assurer la transparence et la redevabilité de la gestion du secteur de la santé, les résultats sont peu satisfaisants. Par exemple, chaque année, il y a des conseils de gestion tenue dans les districts sanitaires. Toutefois les bénéficiaires directs des prestations et des produits n'ont pas de mécanismes de plaintes permettant de remonter efficacement leurs préoccupations dans la hiérarchie du système sanitaire.

Par rapport au cadre législatif, plusieurs efforts ont été faits par le Mali pour contribuer à l'amélioration de la santé et du bien-être des populations. On peut citer DECRET NO2OI8.2021 /PM-RM DU 0I Août 2018, fixant les mécanismes institutionnels de pilotage et de suivi/évaluation du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) et des objectifs de Développement Durable (ODD), le Décret n°10- 628 P-PM du 29 novembre 2010 portant sur la prise en charge gratuite du palu chez les moins de 5 ans et les femmes enceintes, de la césarienne et des intrants de prise en charge de la malnutrition aiguë, le plan stratégique 2016-2020 pour le renforcement des soins essentiels dans la communauté à travers la mise en place des superviseurs dédiés aux Agents de Santé Communautaire, le programme de coopération entre le Mali et l'UNFPA, la loi n°09-0 15 du 26 juin 2009 portant institution du régime d'assurance maladie obligatoire, la loi n° 65-00 portant code de la couverture médicale de base, promulguée par le décret n° 1-02-296 du 25 rejeb 1423 (3 octobre 2002), de même que les initiatives en cours pour le passage de l'Assurance Maladie Obligatoire au (AMO) au RAMU (Régime d'Assurance Maladie Universelle) pour alléger la souffrance des populations par une réduction progressive et durable du phénomène de « paiement direct des soins», en vue de faire progresser la qualité, la solidarité, l'équité et l'efficience dans le financement du système de santé.

Parmi les succès enregistrés pour le secteur de la santé, on peut citer la gratuité de la prise en charge du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes, de la césarienne et des intrants de prise en charge de la malnutrition aiguë. Néanmoins, cette gratuite s'applique seulement dans les structures sanitaires publiques alors que la proportion population/structure de sante publique est insuffisante d'où le recours des malades aux structures sanitaires privées dans lesquelles cette politique n'est pas appliquée. Le renforcement des soins essentiels dans la communauté à travers la mise en place des superviseurs dédiés aux Agents de Santé Communautaire, le déploiement des sages femmes dans le cadre du programme de coopération entre le Mali et l'UNFPA. L'AMO a favorisé l'enrôlement des millions de personnes au Mali, le conventionnement des structures de santé et la contribution au renforcement du système de santé. L'enrôlement de nouveaux adhérents surtout du côté des dissidents (force de l'ordre et enseignants), plus de structure de santé ont été couvertes et aussi le renforcement du plateau technique de certaines structure sanitaire. Mais les lacunes voire le recul sont entre autres, elle ne concerne que les salaries et leur ayants droit alors que plus de malien évolue dans le secteur informel. Le retard dans le remboursement des prestataires ce qui les obliger à se désintéresser des malades couverts par cette assurance et aussi avec la situation sécuritaire qui ne favorise pas son déploiement efficace dans les zones d'insécurité.

Quant au Régime d'Assistance Médicale (RAMED), il facilitera la couverture des autres personnes ne bénéficiant d'aucune autre forme d'assurance, bien que la lenteur dans le traitement des dossiers et la faible couverture sur toute l'étendue du territoire du RAMED soit pointée comme une faiblesse majeure de ce mécanisme. Le dispositif de suivi a été renforcé pour la supervision des structures sanitaires. Aussi, le déploiement des sages femmes dans le cadre du programme de coopération entre le Mali et l'UNFPA a été renforcé avec l'implication de la communauté dans leur suivi et installation. Cependant, plus d'efforts sont nécessaires dans ce domaine pour atteindre une couverture universelle de soins dispensés par les sage-femmes, ce qui permettrait d'éviter des décès maternels, des décès de nouveau-nés et des mortinaissances, et qui sauverait des vies par an.

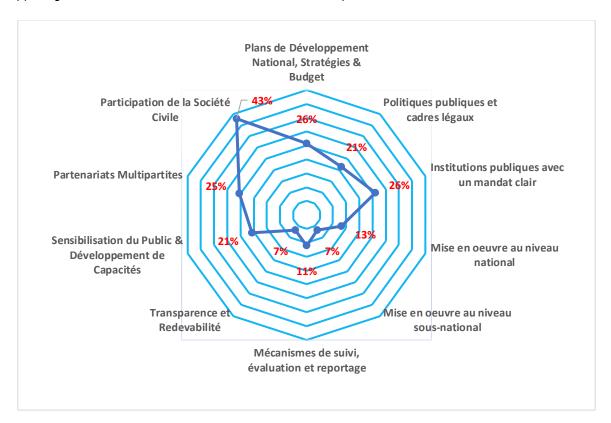
Plusieurs défis ont été mentionnés pour le secteur de la santé : Ceux liés à la gestion de crise sanitaire liée au COVID 19, la crise sécuritaire conduisant à la fermeture voire les difficultés de fonctionnement de certaines structures sanitaires surtout dans les régions d'insécurité au nord et au centre, l'insuffisance et la mauvaise répartition des ressources humaines sur le territoire national, car les régions se vident au profit de la capitale. Enfin, la mise à disposition d'une politique pour les cartes d'invalidité au profit des personnes handicapées tarde à voir le jour.

Afin de soutenir les efforts pour l'atteinte de cet ODD qui mérite le plus d'attention du point de vue de la société civile, les mesures suivantes sont recommandées : la mise à disposition d'une politique pour les cartes d'invalidité au profit des personnes handicapées, l'adaptation des équipements aux personnes handicapées dans les structures de santé (tables d'accouchement, consultation etc.), la prévision systématique des rampes d'accès qui respectent les normes dans les structures de santé, l'accélération du processus d'opérationnalisation du RAMU, l'investissement dans les maladies tropicales négligées (MTN) afin de les éradiquer comme problème de santé publique, et la prise en charge des cas de complication des MTN. Le monitoring des services et des produits dans les structures sanitaires publiques et privés doit aussi être renforcé, avec des mécanismes assurant la transparence et la redevabilité dans le secteur.



L'ODD 6 porte sur l'eau propre et l'assainissement. Le *Graphique 16* indique que deux domaines prioritaires (la transparence et la redevabilité, la mise en œuvre au niveau sous-national) ont le même score le plus faible (7%).

La participation de la société civile est la mieux appréciée (43%). Cinq des domaines principaux sont évalués entre 21% et 26% (et les politiques publiques et cadres légaux, les plans de développement national, sensibilisation du public et développement de capacités, stratégies & budget, partenariats multipartites, institutions publiques avec un mandat clair). Les mécanismes de suivi, évaluation et rapportage et la mise en œuvre au niveau national ont respectivement 11% et 13%.



Graphique 16: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 6 – Eau potable et assainissement

Pour favoriser l'atteinte de l'ODD 6 : Eau potable et assainissement, on note l'existence de la politique nationale d'assainissement (PNA), la Politique Nationale de l'Eau et leurs stratégies, même si plusieurs maillons manquent dans la chaine de gestion permettant de traduire cette politique dans la réalité. Les institutions publiques existent avec un mandat clair, bien que leur gestion et leur performance soient en deçà des défis. La mise en œuvre des initiatives (Conseil des Ministres Africains de l'Eau, Forum Mondial de l'Eau, Conférence africaine sur l'hygiène et l'assainissement, Hygiène et Assainissement pour tous) est jugée passable au niveau national, et insatisfaisante au niveau infranational. On reconnait les efforts pour assurer le suivi et l'évaluation et le dynamise des cadres de concertations dans ce secteur.

Toutefois, un besoin de transparence et de redevabilité soutenu dans la gestion des initiatives visant à assurer la fourniture de l'eau propre et un environnement sain est nécessaire. Des efforts de sensibilisation du public, de développement de capacités et des actions de plaidoyer sont en cours par différents partenaires, et la contribution de la société civile est jugée moyenne pour l'atteinte de cet ODD.

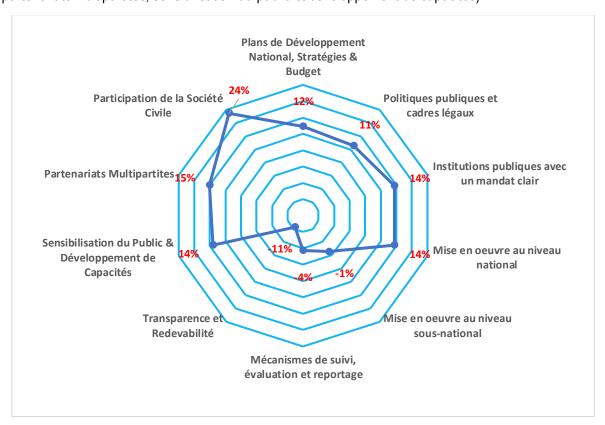
L'autre défi pour ce secteur demeure la difficulté qu'ont les personnes handicapées pour accéder aux installations sanitaires dans les services publics et privés. Il est recommandé que les dispositions idoines soient prises pour faire respecter le design d'accessibilité lors des constructions des bâtiments et autres infrastructures.

Enfin, des efforts doivent être fournis pour assurer l'accès des populations rurales à l'eau potable, dans la mesure où il existe encore des communes dans lesquelles les populations sont jusqu'à 4 km des points d'eau potable, au lieu de 200 m comme recommandé par la politique nationale à cet effet.



Selon le *Graphique 17* portant sur l'ODD 2 – Faim « Zéro », les trois domaines principaux avec les plus faibles scores sont respectivement la transparence et la redevabilité (-11%), les mécanismes de suivi, évaluation et rapportage (-4%), et la mise en œuvre au niveau sous-national (-1%).

La participation de la société civile reste le mieux apprécié (24%). L'appréciation des six autres domaines varie entre 11% et 15% (politiques publiques et cadres légaux, les plans de développement national, stratégies & budget, institutions publiques avec un mandat clair, mise en œuvre au niveau national, partenariats multipartites, sensibilisation du public et développement de capacités).



Graphique 17: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 2 – Faim « Zéro »

Plusieurs partenaires travaillent pour atteindre l'ODD2, en plus de l'Etat. Du point de vue de la société civile, des efforts considérables sont en cours, notamment à travers la mise en œuvre des plans de développement national, les stratégies et budgets du PAM (Programme Alimentaire Mondial) et du Commissariat à la Sécurité Alimentaire. One peut également citer le Programme d'Assistance Alimentaire et Nutrition (PAAN) au Mali soutenu par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) depuis 2019. Ces initiatives ont permis la distribution de vive à des milliers de ménages et de personnes vulnérables dans le cadre du PAAN.

Malgré l'existence de ces initiatives, beaucoup reste à faire. L'arrêt de certains de ces programmes à cause de la situation sanitaire et sécuritaire a renforcé la vulnérabilité de certaines couches de la population qui ne comptaient que sur ces aides pour atténuer leur souffrance. Aussi, on note que dans le

plan de sécurité alimentaire, la contribution de l'état est insuffisante pour faire face aux besoins de la population. De même, si l'existence d'institutions publiques, des politiques publiques et cadres légaux est reconnue ici, on déplore néanmoins la façon dont les choses se passent au niveau de la gestion globale du pouvoir politique et qui ne fait qu'exacerber la fatigue de la population. Les deux coups d'Etat, suivi des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA contre le Mali, ont largement contribué à aggraver les conditions d'accès à une alimentation saine et en quantité suffisante, notamment pour les couches vulnérables.

La mise en œuvre des politiques et initiatives de promotion de l'ODD 2 : Faim « Zéro » (comme la Politique National de Nutrition et de Sécurité Alimentaire, le Plan d'action multisectoriel sur la nutrition) est confrontée à des difficultés au niveau national tout comme au niveau infranational, même si ce deuxième niveau connaît plus de défis. Par rapport à la gestion de l'aide alimentaire ou des initiatives dans ce sens, il est regrettable de noter que certains appuis de l'Etat n'arrivent pas à destination comme prévu. La très faible efficacité des mécanismes de suivi, évaluation et reportage s'explique par le fait que les informations ne sont pas bien diffusées. Ce manque de communication sur les prévisions, les niveaux de réalisations et l'évolution d'autres indicateurs appropriés ne permet pas une appréciation régulière objective, suivie de recommandations pertinentes en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables. Enfin, s'il est reconnu que la société civile fait beaucoup d'efforts pour éradiquer la faim au Mali, on déplore également le fait que certaines organisations de la société civile impliquées dans ces initiatives ne soient pas motivées pour le développement.

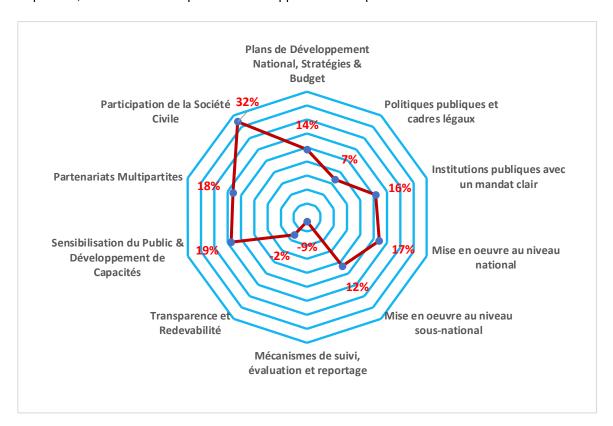
Parmi les défis évoqués, on note ceux liés à la sécurité, dans la mesure où certaines populations rurales n'ont pas accès à leurs champs, ou des pêcheurs sans accès aux cours d'eau pour pratiquer leurs activités à cause de la présence des djihadistes ou des terroristes, en particulier au centre et au nord du pays. Les restrictions liées au COVID 19 ont également joué sur les initiatives en lien avec cet objectif. La continuité des programmes d'aide alimentaire aux couches vulnérable, n'est pas garantie

Parmi les recommandations formulées pour mieux atteindre l'ODD 2 – Faim « Zéro », on retient la montée en puissance des forces armées maliennes pour assurer la sécurité aux populations, notamment dans les milieux ruraux, le respect des mesures barrières et les sensibilisations pour la vaccination au COVID 19.L'accessibilité des messages aux personnes non voyantes et non entendantes, la continuité du programme filets sociaux, le financement des AGR au bénéfice des couches vulnérables comme les femmes et les personnes handicapées, de même que la levée des sanctions auxquelles le pays est exposé de la part de la CEDEAO et de l'UEMOA.



Selon le *Graphique 18*, le score les plus élevé est attribué à la participation de la société civile (32%), et les plus faibles attribués respectivement aux mécanismes de suivi, évaluation et rapportage (-9%), la transparence et la redevabilité (-2%), et les politiques publiques et cadres légaux (7%).

La mise en œuvre au niveau sous-national (12%) et les plans de développement national, stratégies & budget (14%) sont très faiblement appréciés. Quatre domaines prioritaires sont évalués entre 16% et 19%: institutions publiques avec un mandat clair, mise en œuvre au niveau national, partenariats multipartites, sensibilisation du public et développement de capacités.



Graphique 18: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 1 – Pas de pauvreté

Pour l'ODD 1 – Pas de pauvreté, les scores attribués aux domaines prioritaires retenus se justifient par plusieurs facteurs. S'il y'a de plans de développement nationaux pour éradiquer la faim au Mali, comme le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019 – 2023), les répondants de la société civile ignorent en général leur existence. Une de ces initiatives mentionnées est le Programme de filets sociaux « Jigisemejiri », une réponse de la Banque Mondiale à la demande du Gouvernement malien, pour lutter contre l'extrême pauvreté. Il s'agit d'un programme qui couvre les zones les plus vulnérables, et qui répond aux besoins vitaux des couches vulnérables à travers des composantes comme le transfert monétaire et les mesures d'accompagnement. Ce programme est jugé inclusif car il sert les personnes les plus vulnérables, y compris les personnes handicapées.

Si des politiques publiques et les cadres légaux existent pour orienter et cadrer les efforts de lutte contre la pauvreté, ils sont ignorés surtout au niveau infranational. Aussi, leur portée est très limitée. Ils ne sont

pas appliqués comme il faut, ou sont très faiblement mise en œuvre. Certains pensent qu'il y'a peu d'institutions publiques avec un mandat clair, pendant que d'autres trouvent que rien n'existe en la matière. Certains n'ont aucune connaissance leur permettant d'apprécier le niveau de mise en œuvre au niveau national ou infranational, pendant que d'autres trouvent qu'il n'est pas satisfaisant. Les mécanismes de suivi, évaluation et reportage sont ignorés ou presque inexistants. Ceux existants ne font pas une évaluation de qualité. La transparence et la redevabilité sont rares pour certains, et inexistantes pour d'autres qui utilisent le concept de « transparence zéro » en lien avec les initiatives de lutte contre la pauvreté. Des efforts de sensibilisation du public et de renforcement des capacités sont reconnus, surtout de la part des ONGs, notamment dans le cadre des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Les ONG sont appréciées pour la mobilisation des partenariats multiples en vue de faciliter la lutte contre la pauvreté. Aucune mention n'est faite des efforts des organisations du secteur privé. La société civile participe aux efforts d'éradication de la faim au Mali, notamment à travers les associations, coopératives et ONG. Néanmoins, on estime qu'elle n'a pas assez de moyen pour bien jouer son rôle dans ce processus.

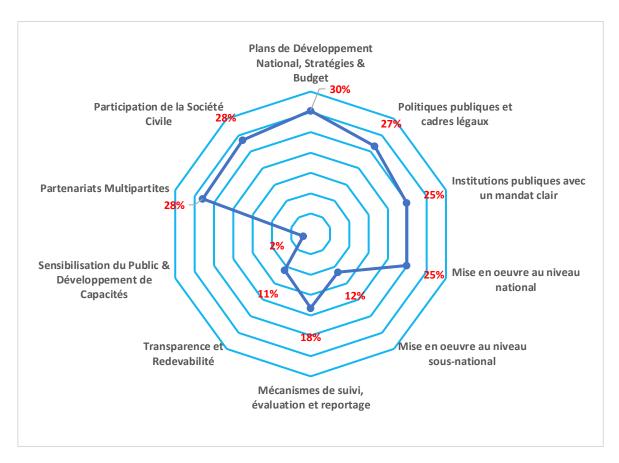
Les problèmes de sécurités sont évoqués au premier plan des défis pour éradiquer la pauvreté au Mali. L'incertitude sur la continuité du programme en cours, et le maintien des sanctions auxquelles le pays est exposé de la part de la CEDEAO et de l'UEMOA restent des préoccupations majeures. Le mauvais ciblage est un autre élément évoqué par rapport aux plans de développement nationaux. L'existence des budgets en lien avec ces plans est également ignorée. Ceux qui ont connaissance des budgets les jugent insuffisants par rapport aux besoins. Néanmoins quelques actions des ONG retiennent l'attention dans ce secteur, même si elles semblent être dispersées.

Il est recommandé que les représentants de toutes les couches sociales soient impliqués dans le choix et la mise en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté, afin que ces programmes répondent efficacement à leurs besoins multiformes.



Pour l'ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces, le *Graphique 19* ci-dessous attribue le score les plus élevé aux plans de développement national, stratégies & budget (30%) et le plus faible à la sensibilisation du public et développement de capacités (2%).

Cinq domaines sont évalués entre 25% et 28% (participation de la société civile, et les politiques publiques et cadres légaux, partenariats multipartites, institutions publiques avec un mandat clair, mise en œuvre au niveau national). Les scores pour les trois autres domaines varient entre 11% et 18% (mécanismes de suivi, évaluation et rapportage, la transparence et la redevabilité, la mise en œuvre au niveau sousnational).



Graphique 19: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 16 – Paix, Justice et Institutions Efficaces

Des réserves sont émises quant aux plans de développement national, les stratégies et les budgets adoptés pour atteindre l'ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces. L'accès difficile aux organes de justice, et la participation inefficace de la société civile aux mécanismes de résolution de conflits ou des instances mis en place pour la paix sont des raisons évoquées à cet effet.

L'accent est aussi mis sur la mauvaise application des politiques publiques et des cadres légaux. Aussi, le mérite des institutions existantes n'est pas reconnu, et la mise en œuvre des initiatives est jugée très faible aux niveaux national et infranational. Le manque de transparence et de redevabilité est également

souligné par la société civile dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des initiatives de promotion de la paix, la justice et des institutions efficaces.

La présence des groupes terroristes et djihadistes au centre et au nord du Mali entravent sérieusement les efforts pour l'atteinte de l'ensemble des ODD au Mali, d'où la nécessité d'accélérer le processus d'éradication de ces phénomènes pour donner la chance au Mali d'être au rendez-vous des ODD à l'horizon 2030.

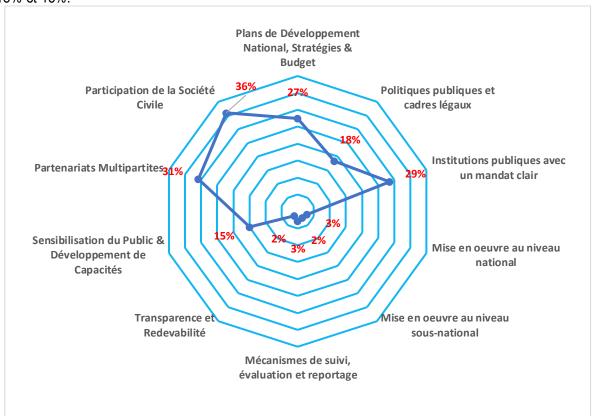
Aussi, pour établir une paix durable au Mali, des mesures de compensation et de restauration des victimes des activités terroristes et djihadistes (enlèvement ou massacre d'animaux, vol ou destruction des biens matériels et financiers, expropriation des terres, champs, etc...) doivent être adoptées et mise en œuvre d'une manière plus efficace.

7.4 Evaluation des autres ODD



L'ODD 7: Energie propre et d'un coût abordable est évalué à travers le *Graphique 20.* Les scores les plus faibles variant entre 2% et 3% sont attribués à quatre domaines: mise en œuvre au niveau national, la mise en œuvre au niveau sous-national, mécanismes de suivi, évaluation et rapportage, la transparence et la redevabilité.

Les meilleurs scores sont attribués à la participation de la société civile (36%), et aux partenariats multipartites (31%). Ils sont suivis par la institutions publiques avec un mandat clair (29%) et les plans de développement national, stratégies & budget (27%). Les politiques publiques et cadres légaux et la sensibilisation du public et développement de capacités sont faiblement notées, avec respectivement 18% et 15%.



Graphique 20: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 7 – Energies propres et d'un coût abordable

Concernant l'ODD 7 – Energies propres et d'un coût abordable, on estime que les grandes villes sont les mieux servies par les plans de développement national, les stratégies et les budgets. A l'opposé, l'Etat semble être absent au niveau infranational. On reconnait l'existence de politiques publiques et de cadres légaux dans le secteur, dont la mise en œuvre est assurée par des institutions publiques comme l'EDM et l'AMADER. Néanmoins, si la mise en œuvre est faiblement appréciée au niveau national, celle du niveau infranational est pire. L'impact de la cherté du coût de l'énergie sur les productivités des coopératives, de même les difficultés d'accès à l'énergie dans certaines localités, de même que les

coupures fréquentes d'électricité ayant des impacts sur les activités des coopératives, figurent parmi les défis liés à cet ODD.

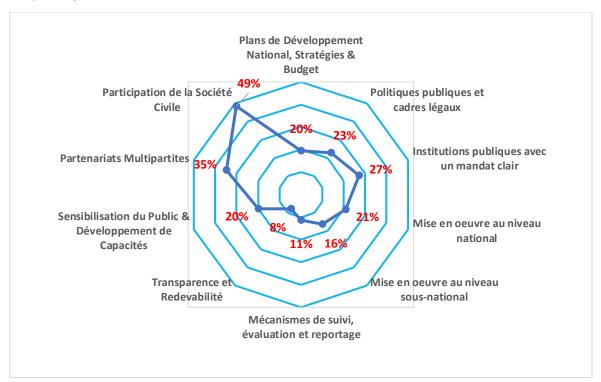
Les citoyens semblent méconnaitre les mécanismes de suivi, évaluation et reportage en lien avec ce secteur, ce qui constitue un handicap majeur à la transparence et à la redevabilité dans la gestion des initiatives de ce secteur. Enfin, bien que plusieurs partenaires soient impliqués et font de leur mieux pour l'atteinte de cet ODD, les efforts de sensibilisation du public et de développement de capacités, notamment ceux de la société civile, sont jugés marginaux face au besoin.





Selon le *Graphique 21* ci-dessous traitant de l'ODD 8 : Travail décent et croissance économique, les scores les plus élevés sont attribués à la participation de la société civile (49%), suivi des partenariats multipartites (35%).

La transparence et la redevabilité (8%) et les mécanismes de suivi, évaluation et rapportage (11%) ont les plus faibles scores, suivi de près par la mise en œuvre au niveau sous-national (16%). Les cinq autres domaines varient entre 20 et 27% (et les politiques publiques et cadres légaux, la mise en œuvre au niveau sous-national, les plans de développement national, stratégies & budget, institutions publiques avec un mandat clair, la mise en œuvre au niveau national, la sensibilisation du public et développement de capacités).



Graphique 21: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 8 – Travail décent et croissance économique

Pour l'ODD 8 – Travail décent et croissance économique, si des plans de développement national, des stratégies et des budgets existent, ils sont soit méconnus, ou ont peu d'impact face au besoin du pays. D'un côté, on souligne la disposition de l'Etat favorisant l'accès à un emploi décent, l'organisation des concours pour la fonction publique, avec le recrutement récent de 41 jeunes diplômés handicapés dans la fonction publique courant le second trimestre de l'année 2022.

Dans le milieu rural, plusieurs villages sont sans forages, ni rien comme eau potable, des éléments vitaux pour soutenir durablement la santé des populations en vue de leur productivité dans le secteur économique.

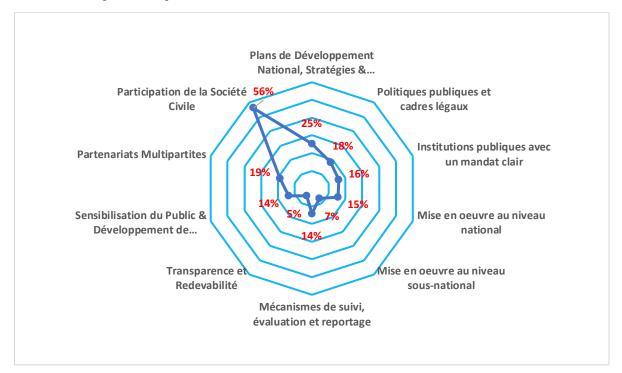
On estime que plusieurs partenaires agissent pour atteindre l'ODD 8. Quant à la société civile, elle ne prend pas ses responsabilités, ou fournit peu d'efforts pour améliorer la situation en lien avec cet objectif.





Pour l'ODD 9 : Industries, innovation et infrastructure, selon le *Graphique* 22 ci-dessous, les scores les plus élevés sont attribués à la participation de la société civile (56%). A l'opposé, la transparence et la redevabilité et la mise en œuvre au niveau sous-national sont les domaines avec les plus faibles scores, respectivement (5%) et (7%).

Les scores pour les autres domaines varient entre 14% et 19% (partenariats multipartites, les mécanismes de suivi, évaluation et rapportage, la mise en œuvre au niveau national, institutions publiques avec un mandat clair, politiques publiques et cadres légaux). Les plans de développement national, stratégies & budgets sont évalués à 25%.



Graphique 22: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 9 : Industries, innovation et infrastructure

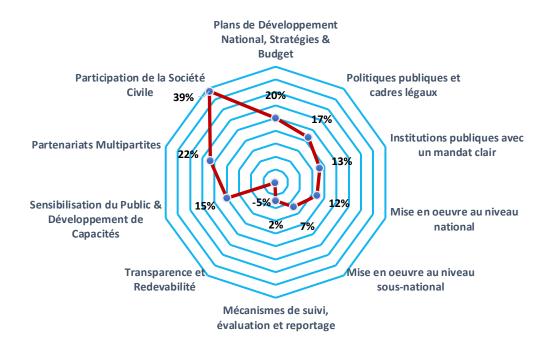
Pour l'ODD 9 : Industries, innovation et infrastructure, il n'y a pas de commentaires sur la plupart des composantes évaluées, comme les plans de développement national, les stratégies et les budgets, ni sur les politiques publiques et les cadres légaux.

Quant aux institutions publiques en charge de ce secteur, leur mandat est méconnu par les citoyens en général. Cette méconnaisse rend impossible l'efficacité des mécanismes de transparence et de redevabilité dans le secteur. Les efforts de mise en œuvre sont aussi insuffisants au niveau national, et très faibles au niveau infranational. Par ailleurs, on estime que la société civile ne fournit pas assez d'efforts dans ce secteur.



Selon le *Graphique* 23 ci-dessous relatif à l'ODD 10 : Inégalités réduites, les scores les plus élevés sont attribués à la participation de la société civile (39%), suivi des partenariats multipartites (22%) et des plans de développement national, stratégies & budget (20%).

La transparence et la redevabilité (-5%) et les mécanismes de suivi, évaluation et rapportage (2%) ont les plus faibles scores, suivi de près par la mise en œuvre au niveau sous-national (7%). Quatre domaines ont des scores variants entre 12% et 17%: les politiques publiques et cadres légaux, les institutions publiques avec un mandat clair, la mise en œuvre au niveau national, la sensibilisation du public et développement de capacités. Le partenariat multipartite et les plans de développement national, stratégies & budget ont respectivement (22%) et (20%).



Graphique 23 : Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 10 - Inégalités réduites

Selon des données du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), « les inégalités de revenus se creusent : 10 % des personnes les plus riches perçoivent près de 40 % du total des revenus mondiaux, tandis que les 10 % plus pauvres ne gagnent qu'entre 2 à 7 % du total des revenus mondiaux. Dans les pays en développement, les inégalités se sont creusées de 11 % en tenant compte de la croissance de la population. » Le Mali n'est pas en marge de ce phénomène. Pour réduire les écarts entre les riches et les pauvres, il est recommandé d'engager des actions visant l'autonomisation économique des femmes et des jeunes des populations vulnérables, notamment en milieu rural. Sur le plan macroéconomique, une gestion proactive et efficace des institutions et marchés financiers, de même qu'une meilleure canalisation de l'aide publique au développement et des investissements au profit des régions

et des populations dans le besoin, sont des mesures pouvant réduire significativement les problèmes d'inégalité au Mali.

Les personnes handicapées et leurs associations ne sont pas restées en marge des efforts fournis par le Gouvernement pour la réalisation de l'ODD 10 - Inégalités réduites au Mali. Des lois, plans et décrets ont été adoptés, parmi lesquels on peut citer : la Loi d'orientation sur l'éducation en ce qui concerne les dispositions sur l'éducation spéciale et l'éducation intégratrice du (loi no 99-046 du 28 décembre 1999), Le plan stratégique pour la promotion des personnes handicapées 2015-2024, la loi no 2018-027 du 12 juin 2018 relative aux droits des personnes vivant avec un handicap, la politique nationale de l'action humanitaire et son Plan d'Action 2018-2022. On note également la reconnaissance de la Fédération Malienne de Sports pour Personnes Handicapées (FEMASH) par le Ministère du sport. À ce titre, la FEMASH bénéficie d'un appui technique et financier de l'Etat. Cependant, on note à présent que les infrastructures sportives sont inadaptées aux besoins spécifiques des personnes handicapées.

Néanmoins, les difficultés sont nombreuses pour assurer l'inclusion des personnes handicapées. D'abord par rapport aux différentes subventions que l'Etat donne aux organisations des personnes handicapées. Elles sont insuffisantes. La FEMAH recevait de l'Etat près de 100 000 000 F CFA depuis 2012. Mais maintenant l'Etat ne dépasse plus 60 000 000 F CFA, et souvent 40 000 000 F CFA. L'Etat donnait la subvention par trimestre et aujourd'hui il ne donne plus que par semestre.

Aussi, généralement ce sont les projets qui interviennent sur l'accessibilité aux services, sinon l'Etat n'intervient pas en matière d'accessibilité aux services sociaux de base. Au niveau de la santé par exemple, il n'y a pas de mesure spécifique qui prend en charge les femmes handicapées, car il n'y a pas des politiques à ce niveau. Les lieux de travail l'Etat ne font pas grande chose par rapport à l'accessibilité. Par rapport à l'emploi aussi, l'Etat ne finance pas les projets des personnes handicapées à part le mois de la solidarité pour lequel la DNS donne des petites subventions de 200 000 F CFA à 500 000 F CFA à peu près. Une promesse de 250 000 000 F CFA a été faite par l'Etat à la télévision pour financer les projets des personnes handicapées, mais elle n'a toujours pas été honorée.

Les difficultés d'écoulement des produits fabriqués par les personnes handicapées persistent. Si on prend l'Union Malienne des Aveugles (UMAV) qui produit des craies et des serviettes de nettoyage, l'Etat n'appuis pas efficacement à l'écoulement des produits. Etat peut appuyer l'UMAV pour l'écoulement les stocks de craies mais au jours d'aujourd'hui il n'y a pas de marché et les produits ne s'écoulent pas. L'Etat affirme que le marché est ouvert à tout le monde et il y'a la concurrence, ce qui ne facilite pas les choses pour les personnes handicapées.

Par rapport aux personnes atteint d'albinisme, elles ont des problèmes parce qu'on les tue régulièrement, mais l'Etat n'a pas de mesures efficaces pour protéger ces personnes. Tout récemment ces personnes ont adopté un plan sous régional pour que les procureurs soient à leur disposition pour les protéger mais jusqu'à présent l'Etat n'a pas pris cela en considération au Mali.

Également des difficultés persistent par rapport d'application des textes. L'Etat adopte les textes mais l'application fait vraiment grand défaut. Un tel exemple est le plan stratégique de 10 ans, allant de 2014 à 2024 adopté lors d'un conseil des ministres en 2014 par l'Etat au niveau du ministère du développement sociale. Au niveau du PRODEC II aussi il y a une politique d'éducation inclusive qui n'est toujours pas mis en œuvre. Les personnes sourdes ou malentendantes encadrées par l'Association Malienne des Sourds (AMASOURD) ont du mal à poursuivre leurs études après le Diplôme d'Etudes Fondamentales.

En termes de postes et nominatifs, des difficultés persistent car il y a très peu de personnes handicapées nominées. La création d'un poste de conseiller chargé d'inclusion dans chaque ministère pourrait contribuer à changer significativement les choses en faveur des personnes handicapées. C'est la même chose par rapport aux postes électifs, pour lesquels les répondants n'ont pas connaissance même d'un seul cas au Mali, malgré l'attribution de trois postes du Conseil National de Transition aux personnes handicapées. L'Insuffisance de loi pour la participation politique des personnes handicapées (loi électorale) doit être adressée comme une priorité pour assurer l'inclusion des personnes handicapées dans la gouvernance politique du pays. L'Etat peut accorder un quota aux personnes handicapées dans les postes nominatifs et au prochain Sénat, sans oublier les personnes sourdes.

La non existence ou la faiblesse des données sur les personnes handicapées est un autre facteur entravant leur prise en compte dans les programmes des différents secteurs. Ainsi, des études plus approfondies sont recommandées pour déceler les difficultés spécifiques des personnes handicapées en lien avec différents thématiques comme l'environnement, WASH, ou l'éducation.

Donc autre difficulté c'est par rapport le recrutement à titre associationnel sans conditionner au concours car le système éducatif n'est pas adapté vraiment à certaines personnes handicapées et comme le recrutement est conditionné au concours, il y a plusieurs personnes handicapées qui ne participent plus au concours d'entré à la fonction publique. L'Etat n'a pas prit des mesures spécifiques pour le recrutement à titre associationnel sans condition, alors avant 2012, l'Etat recrutait des personnes handicapées à titre associationnel sans condition. Au jour d'aujourd'hui, l'Etat a arrêté ça, à part le mois d'avril de cette année et en 2018 également que l'Etat a pu recruter les personnes handicapées. L'Etat n'a jamais recruté les personnes handicapées par sa propre volonté si c'est n'est même pas la liste des 70 personnes qui a été reconduite et cette liste a été envoyée depuis au temps de ATT et qui a aussi coïncidée au temps de coup d'Etat et nous avons fait beaucoup de plaidoyer auprès du gouvernement avant que cette liste soit sortie.

Une autre difficulté au niveau des services sanitaires est que l'Etat n'a pas de politique en place pour prendre en charge les cas des personnes handicapées en urgence, et les personnes vivant avec l'albinisme sont celles surtout qui sont les principales victimes, car ayant des cancers de la peau. La non prise en charge rapide de leurs cas, associé à la fragilité de leurs peaux entraine une aggravation de leurs situations.

Pour les Partenaires Technique et Financiers (PTFs), il y a plusieurs difficultés également. Les ONG Internationales comme Humanité et Inclusion qui étaient spécialisées dans les interventions en faveur des personnes handicapées, élargissent progressivement leurs interventions à toutes les couches sociales. Pour s'assurer que les personnes handicapées ne sont pas oubliées dans les projets de ces organisations, il est souhaitable qu'elles mettent en place un comité de suivi avec la FEMAPH. En même temps, ces ONG internationales peuvent faire des plaidoyers auprès de leurs bailleurs de fonds respectifs, conjointement avec les organisations de personnes handicapées et les personnes handicapées. Ensemble, ils peuvent exiger la redevabilité des actions du Gouvernement à travers la production et la diffusion de rapports périodiques prenant en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées. En particulier, les PTFs doivent penser aux petites OPH car il y a aussi des petites OPH qui sont très efficaces en matière de plaidoyer et de services pour la cause des personnes handicapées, mais malgré leurs engagements et déterminations, elles n'ont pas les moyens pour agir, et ont des capacités limitées pour accéder aux financements très compétitifs avec des critères inaccessibles aux PH et aux OPH. Un bon exemple d'un tel financement est le Fonds d'Appui Aux Moteurs de Changement (FAMOC), une subvention Danoise pour laquelle n'importe qui peut postuler comme les

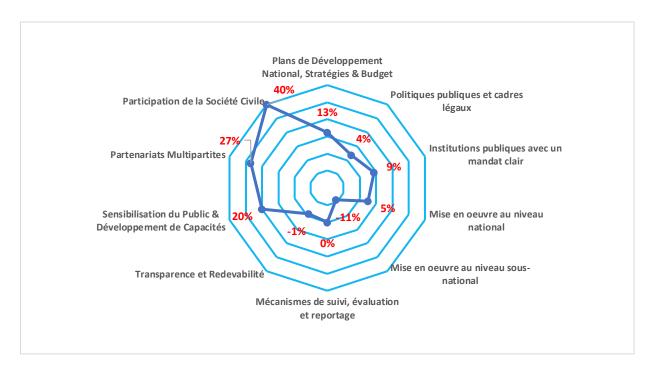
associations de base, les individus etc. Pour contribuer à l'inclusion des personnes handicapées dans leurs initiatives, il est donc recommandé que les PTFs changent leur politique d'appel à projet pour autoriser les associations de base et des individus à postuler, sans se focaliser uniquement sur les grandes associations ou ONG. Un autre point essentiel est le cas des personnes handicapées vivant dans les zones rurales. L'Etat et les PTFs doivent mettre en place une mesure adaptés pour les personnes handicapées vivant dans les milieux ruraux.

Enfin, si le concept genre est systématiquement pris en compte dans le processus d'allocation et de gestion des finances publiques au Mali, on déplore que la notion d'équité ne soit pas suffisamment ancrée dans les pratiques des institutions du pays, tout comme au niveau du secteur privé. Ainsi, l'intégration de la notion de budgétisation sensible au genre et à l'équité dans le processus de gestion des finances publiques de l'Etat, et dans les mécanismes de monitoring et de redevabilité des entreprises du secteur privé, est une solution durable aux problèmes d'équité au Mali. Ceci permettra de prendre efficacement en compte les enfants, jeunes, les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les zones rurales difficiles d'accès et d'autres couches vulnérables, d'une manière plus efficace dans l'allocation et le suivi des maigres ressources du pays, pour l'ensemble des secteurs, d'une manière systématique. L'expérience très avancée de l'Ouganda en Afrique de l'Est en matière de budgétisation sensible au genre et à l'équité, avec le rôle prépondérant joué par la Commission pour l'Egalité des Chances de ce pays, demeure un modèle pouvant servir le Mali. Enfin, le recrutement de plus de 800 personnes par la Côte d'Ivoire en une année, et l'allocation d'un budget de 200 000 000 F CFA par le Gabon à leur Fédération des associations de personnes handicapées doivent être des modèles à suivre par le Mali.



Pour l'ODD 11: Villes et communautés durables, le meilleur score est attribué à la participation de la société civile (40%) selon le *Graphique 24* Les scores les plus bas sont attribués à la mise en œuvre au niveau sousnational (-11%), suivi la transparence et la redevabilité (-1%), et des mécanismes de suivi, évaluation et rapportage (0%).

Quatre domaines sont évalués entre 4% et 13% (les plans de développement national, stratégies & budget, les politiques publiques et cadres légaux, institutions publiques avec un mandat clair, mise en œuvre au niveau national). Les deux domaines partenariats multipartites, et sensibilisation du public et développement de capacités sont respectivement évalués à 27% et 20%.



Graphique 24 : Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 11 – Villes et communautés durables

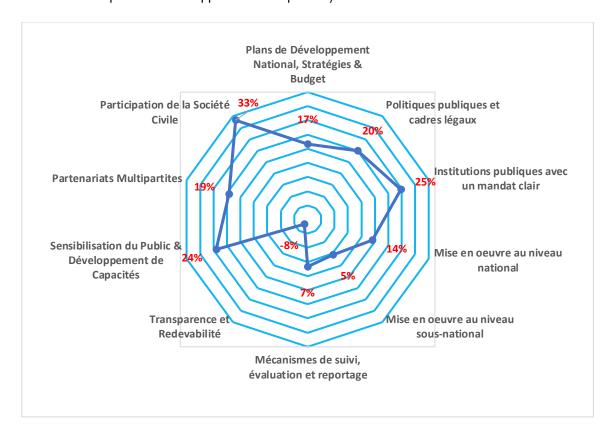
Les difficultés d'accès des couches vulnérables aux programmes d'attribution des logements sociaux, et la corruption sont des facteurs mentionnés pour ce secteur. L'existence de quartiers défavorisés, mal servis par l'électricité et l'eau potable constitue un double obstacle à l'épanouissement des couches vulnérables en milieu urbain et péri-urbain. En effet, le manque d'accès facile à l'électricité prive une bonne partie des populations urbaines des opportunités de création d'activités génératrices de revenus. De même, les problèmes de santé liés au manque d'eau potable handicap la productivité économique, ou consomme les peu de ressources qu'elles génèrent difficilement.

Aussi, la corruption et les conflits liés au foncier en milieu urbain, tout comme en milieu rural, constituent des obstacles majeurs à l'accès facile et à la jouissance des terres. L'occupation anarchique des passages d'eau ou des espaces publiques sont des réalités dans les villes urbaines au Mali. Des efforts pour assainir le secteur foncier sont essentiels pour créer un climat de confiance et attirer les investissements privés en vue de soutenir l'économie du pays, tant au niveau national qu'infranational.



Le *Graphique* 25 porte sur l'ODD 12 : Consommation et production responsables. Il attribue le meilleur score à la participation de la société civile (33%), et les plus faibles scores à la transparence et la redevabilité (-8%), suivie de la mise en œuvre au niveau sous-national (5%) et des mécanismes de suivi, évaluation et rapportage (7%).

Trois domaines sont évalués entre 14% et 19% (les plans de développement national, stratégies & budget, mise en œuvre au niveau national, partenariats multipartites), et trois domaines évalués entre 20% et 25% (les politiques publiques et cadres légaux, institutions publiques avec un mandat clair, sensibilisation du public et développement de capacités).



Graphique 25: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 12 – Consommations et productions responsables

Une bonne partie de la population malienne connaît des difficultés pour accéder régulièrement aux denrées alimentaires, à cause des problèmes de sécurité au centre et au nord du pays. Des populations rurales qui n'ont pas accès aux terres pour assurer la production agricole et ne pouvant pas mener des activités d'élevage ou de pêches ne peuvent pas produire et consommer pour faire face à leurs besoins.

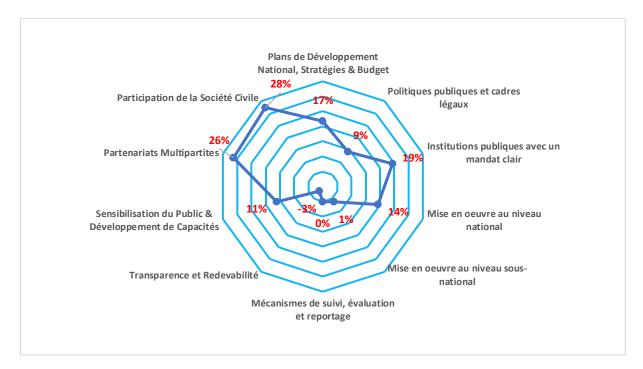
La coupe abusive et la consommation des bois de chauffage, constituent des menaces à moyen et à long termes pour le pays. Plus récemment, l'embargo sur le Mali, la Guerre en Ukraine, et le COVID 19 ont tous eu un impact sur la production et la consommation des produits et des services au Mali, en plus du conflit et de l'insécurité au Nord et au Centre. Il convient donc de redoubler les efforts d'abord pour assurer la paix et la quiétude aux populations, rétablir les relations normales entre le Mali et les institutions

internationales et les pa protégeant l'environneme	ys concernés, puis nt de vie immédiat o	s s'assurer de des populations,	l'adoption et et l'écosystè	de l'application me en général.	de	mesures



Selon le *Graphique 26* ci-dessous, les scores les plus élevés sont attribués à la participation de la société civile (28%), suivi des partenariats multipartites (26%) pour l'ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.

Les plus faibles scores sont attribués à la transparence et la redevabilité (-3%), aux mécanismes de suivi, évaluation et rapportage (0%), et à la mise en œuvre au niveau sous-national (1%). Les politiques publiques et cadres légaux sont évalués à (9%). Pour les autres domaines, les scores se situent entre 11% et 19% (sensibilisation du public et développement de capacités, les plans de développement national, stratégies & budget, mise en œuvre au niveau national, institutions publiques avec un mandat clair).



Graphique 26: Evaluation des 10 domaines principaux pour l'ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

La société civile évoque plusieurs facteurs expliquant les scores attribués ci-haut. Les plans de développement national, les stratégies et les budgets du secteur en charge de la gestion du changement climatique sont établis « sans la consultation avec la population ». L'inégalité de l'accès aux services sociaux de base contribuent à encourager des pratiques des populations défavorisées qui polluent ou détruisent leur habitat naturel et ceux de la faune et de la flore. La mise en œuvre aux niveaux national et infranational est jugée insuffisante, de même que le suivi inexistant. Il n'y a pas de transparence ou de redevabilité dans la gestion du changement climatique, et les politiques de sensibilisation du public et de développement des capacités des parties prenantes souffrent d'une insuffisance notoire. En revanche, l'existence de partenariats multiples est reconnue, de même qu'une participation active de la société civile aux initiatives en rapport avec la lutte contre le changement climatique.

Pour renverser cette tendance, la société civile encourage l'Etat à prendre les dispositions idoines pour faire face au changement climatique. A titre d'exemple, la mise en place d'une politique de plantation d'arbre partout sur le territoire national est suggérée à cet effet. Des mesures alternatives à la coupe

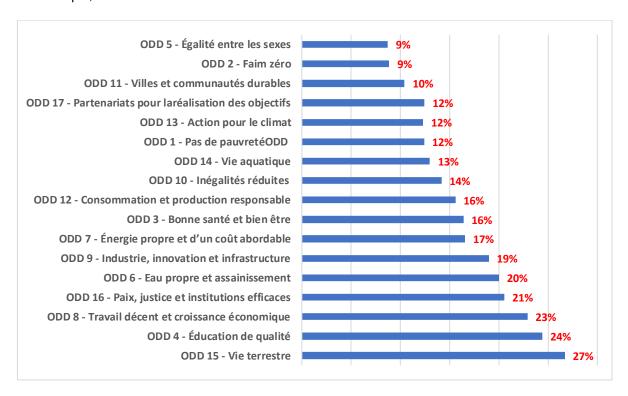
abuse des bois par les populations doivent être envisagées par les parties prenantes pour préserver l'environnement et l'écosystème terrestre.

Aussi, des études spécialisées pour mesurer l'impact des effets du changement climatique sur les personnes handicapées et leurs associations sur toute l'étendue du territoire national sont recommandées. Elles permettront d'identifier des mesures spécifiques d'atténuation des conséquences du changement climatique sur les personnes handicapées, notamment dans les milieux ruraux.

8. Evaluation globale des 17 ODD

8.1 Niveau de performance globale des 17 ODD

En général, le niveau de performance globale des ODD reste largement en dessous de la moyenne, variant entre 9% et 27%, selon le *Graphique* 27, obtenu grâce au cumul des scores attribués aux 10 domaines prioritaires évalués par ODD. Les trois ODD avec les plus faibles performances sont les ODD 2 - Faim zéro, ODD 5 - Égalité entre les sexes et ODD 11 - Villes et communautés durables. Ceux avec les meilleures performances sont les ODD 4 - Éducation de qualité, ODD 8 - Travail décent et croissance économique, et ODD 15 - Vie terrestre.



Graphique 27: Niveau de performance globale des ODD au Mali



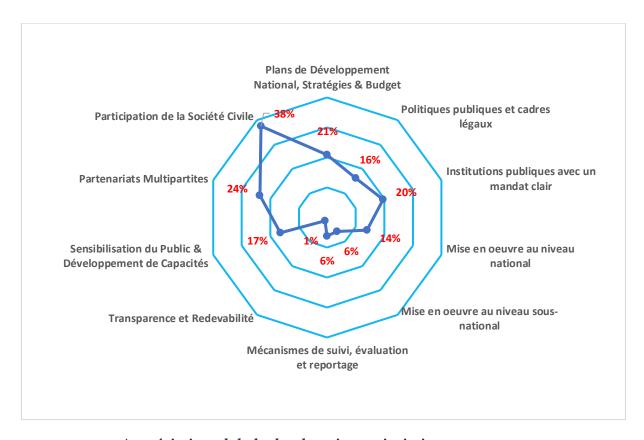
Région de Kayes: Evaluation des ODD par le Directeur d'une association de développement

8.2 Appréciation globale des domaines prioritaires

L'appréciation globale des domaines prioritaires ayant fait l'objet de l'évaluation reste peu reluisante dans l'assemble car elle reste largement en dessous de la moyenne, selon le *Graphique 28*.

La participation de la Société Civile vient en tête avec 38%. La transparence et redevabilité demeure le domaine le moins bien perçu, avec un score de 1%, suivi de près par les mécanismes de suivi, évaluation et reportage et la mise en œuvre au niveau sous-national, deux domaines ayant le même score (6%).

Trois domaines sont évalués entre 14% et 17% (politiques publiques et cadres légaux, mise en œuvre au niveau national, sensibilisation du Public & Développement de Capacités), et trois autres évalués entre 20% et 24% (Plans de Développement National, Stratégies & Budget, Institutions publiques avec un mandat clair, Partenariats Multipartites).



Graphique 28: Appréciation globale des domaines prioritaires

9. Evaluation des domaines transversaux

1. Progrès depuis le dernier ENV (si applicable)

Les progrès réalisés par le Mali depuis l'ENV 2018 sont documentés dans le rapport soumis par le Gouvernement du Mali au FPHN, lors de sa session de juillet 2022. Il convient de noter que la société civile a été associée à l'élaboration de ce rapport du Mali. La COVID 19, et l'insécurité grandissante dans le pays ont significativement joué sur les performances du Mali. On peut également évoquer sans doute que les deux récents coups d'Etats ayant entrainé une instabilité des institutions publiques et des sanctions des institutions communautaires comme la CEDEAO et l'UEMOA, ont contribué à entraver le niveau d'atteinte des prévisions pour les ODD au Mali.

2. Ne laisser personne de côté

Pour l'ODD 4 : Education de qualité, des efforts doivent être fournis au Mali pour la prise en compte des questions liées à la fermeture des écoles, au nombre d'enfants non scolarisés, aux personnes déplacées internes etc... En effet, selon le cluster éducation, en mars 2022, plus de 20% des écoles maliennes sont

Région de Menaka : Evaluation des ODD par une femme leader à Menaka

formées. Selon ses statistiques, le Mali comptait 1 731 écoles fermées sur un total de 8 635 dans les différentes régions (Gao, Kidal, Koulikoro, Ménaka, Mopti, Ségou, Tombouctou, Sikasso, Koutiala) avec 519 300 enfants affectés.

Pour « Ne laisser personne de côté » dans le secteur de l'éducation au Mali, les mesures ci-dessous sont nécessaires et indispensables : la réouverture des écoles sur toute l'étendue du territoire national et en toute sécurité, l'effectivité des services d'enseignement sûrs, inclusifs et équitables entre les sexes. Aussi, la réduction de l'impact des conflits armés sur l'éducation, étant donné que les écoles et les universités sont souvent détruites ou brûlées et des enfants, des étudiants, des enseignants et des universitaires sont souvent victimes L'amélioration d'attaques. de la qualité l'enseignement à tous les niveaux, avec des programmes inclusifsauxquels les personnes les plus vulnérables et les personnes handicapées sont associés. Le ciblage des bénéficiaires doit également être amélioré par rapport à

la géographique et au niveau communautaire.

Par rapport à l'ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable, la plupart de des programmes prennent en compte la dimension handicap, car les personnes handicapées font partie des couches les plus marginalisées par rapport à l'accès aux opportunités pour leur autosuffisance. Néanmoins, nous sommes toujours dans l'assistanat plutôt que de privilégie le droit au Mali, en ce qui concerne les personnes handicapées.

En ce qui concerne l'ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, la gratuité des soins s'applique à toute les couches sans exception, même si l'accès de façon générale demeure problématique pour les personnes handicapées. Il s'agit entre autres de l'accessibilité physique aux installations sanitaires, aux équipements non adaptés surtout pour les femmes handicapées qui accouchent dans des conditions souvent très difficiles, faute d'équipements comme les tables de consultation, d'accouchement etc. Aussi, le recrutement des sages femmes ne prend pas en compte les personnes handicapées, car des préjugés demeurent sur leur capacité à pouvoir tenir le poste et surtout dans les milieux ruraux. Le RAMED qui est sensé pouvoir prendre en compte les personnes handicapées est buté à un problème de retard dans son opérationnalisation. L'Etat doit mettre en place des cartes d'invalidité au bénéfice des personnes handicapées afin de favoriser leur accès à la santé, conformément à la convention relative au droit des personnes handicapées dans son article 25.

Dans les espaces créés pour gérer les partenariats dans le cadre de l'ODD 17, les organisations des personnes handicapées sont souvent oubliées ou d'autres personnes sont invitées pour aller parler à leur place, ce qui ne favorise pas le principe de « rien pour nous sans nous».

Concernant le volet inclusion, en ce qui concerne les personnes handicapées et leurs associations, le Mali a adopté le Décret n° 2021-0662/PT-RM du 23 septembre 2021 fixant les modalités d'application de la loi n° 2018-027 du 12 juin 2018 relative aux droits des personnes vivant avec un handicap. Aussi, pendant le premier semestre 2022, les 41 personnes handicapées ont été recrutées dans la fonction publique.

Par rapport à l'ODD 1, le Programme de filets sociaux « Jigisemejiri » est une réponse de la Banque mondiale à la demande du Gouvernement malien, pour lutter contre l'extrême pauvreté, et donc mettre fin à l'exclusion des pauvres des opportunités de développement du pays.

3. Limites planétaires

La section relative aux limites planétaires n'a pas été commentée par les participants au processus d'évaluation des ODD et d'élaboration du rapport alternatif de la société civile malienne pour cette édition. Le Comité de Pilotage et le Pannel d'Experts de la société civile sont encouragés à prendre des dispositions pour susciter des commentaires de la part des acteurs de la société civile, notamment les organisations faîtières d'OSC travaillant sur les ODD en lien avec les limites planétaires.

4. Mise en œuvre par les OSC

Le niveau d'implication de la société civile est satisfaisant pour certains, car elle participe au processus à travers les différentes rencontres, y compris le processus d'élaboration et de validation du rapport national volontaire du Mali sur les ODD. Néanmoins, la faible connaissance des ODD par la population, de même que la faible implication de la société civile dans l'élaboration et l'exécution des politiques/lois en rapport avec les ODD sont des éléments d'insatisfactions évoqués par d'autres.

En conséquence, le processus d'implication de la société civile peut être amélioré en informant suffisamment la population sur les ODD, en impliquant largement les OSC dans tous les processus liés aux ODD (d'élaboration des objectifs, la mise en œuvre et le suivi évaluation) et cela aux niveaux national et infranational. Une meilleure implication des organisations d'enfants y compris le Parlement National

des Enfants du Mali, et l'amélioration de la qualité des contributions de la sociétécivile sont aussi recommandées.

Par rapport à l'ODD1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde, le ciblage des bénéficiaires peut être amélioré grâce à l'implication de toute la communauté y compris les OSC. Les choix approuvés par la communauté à travers des assembles générales inclusives, sont des bonnes pratiques à promouvoir.

Les initiatives en lien avec l'ODD 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable sont pilotées à travers des programmes qui intègrent la participation des OSC.

Pour l'atteinte de l'ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, les OSC participent de plus en plus aux différentes initiatives et leur point de vue sont pris en compte. Cependant, l'influence des OSC sur l'efficacité de la gestion des mécanismes de transparence et de redevabilité du système sanitaire reste très marginal dans la hiérarchie du système sanitaire au Mali. Les OSC de façon générale participent aux différents cadres d'échange, mais de façon spécifique les organisations des personnes handicapées sont oubliées ou d'autres personnes sont invitées pour aller parler a leur place, ce qui ne favorise pas le principe de « rien pour nous sans nous ».

10. Conclusions et recommandations

10.1 Conclusions

L'évaluation a permis de faire les principaux constats ci-dessous :

- le niveau de performance général des ODD est très faible au Mali (voir Graphique 29 cidessous);
- la gestion de la mise en œuvre des ODD souffre d'un manque de transparence et de redevabilité notoire :
- les mécanismes de suivi, évaluation et de reportage des ODD en sont pas opérationnels ou sont inefficaces dans l'ensemble :
- la mise en œuvre des ODD au niveau sous-national ou infranational (régions, cercles, municipalités) est très insuffisante et constitue un handicap majeur à l'atteinte des ODD, dans la mesure où la grande majorité des maliens résident au niveau sous-national;
- par rapport aux domaines transversaux, a) bien que des efforts remarquables soient en cours pour la prise en compte du genre au Mali, la prise en compte de la dimension équité fait défaut;
 b) les besoins des personnes handicapées et leurs associations ne sont pas suffisamment pris en compte dans la poursuite des ODD au Mali.

10.2 Recommandations

Au regard des constats évoqués ci-dessus, nous formulons les principales recommandations suivantes :

Recommandation 1 : Amplifier les efforts pour relever le niveau de performance des ODD prioritaires pour la société civile au Mali (ODD 3 - Bonne santé et bien-être, ODD 4 - Éducation de qualité, ODD 6 - Eau propre et assainissement, ODD 2 - Faim zéro, ODD 1 - Pas de pauvreté, ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces).

Les efforts de l'Etat, des PTFs, du Secteur Privé et ceux de la société civile doivent être redynamisés et conjugués pour un changement radical de la tendance du niveau de performance des ODD prioritaires identifiées. Le *Graphique 30* indique le niveau de performance très faible, notamment pour les ODD jugés prioritaires pour le Mali (voir annexes).

• Recommandation 2: Assurer une communication et une gestion des politiques, programmes et projets relatifs aux ODD qui puissent assurer une transparence et redevabilité du niveau national jusqu'au niveau municipal.

Ceci implique que la transparence et la redevabilité soient exigées à tous les niveaux et pour l'ensemble des parties prenantes (Etat, PTFs, société civile et secteur privé), et que des mécanismes de suivi, d'évaluation et de reportage des ODD soient renforcés et efficaces. Aussi, les parties prenantes des ODD doivent fournir plus d'efforts pour assurer la mise en œuvre effective et efficace au niveau sous-national au Mali.

 Recommandation 3 : Accélérer le processus d'harmonisation des indicateurs et cibles des ODD avec ceux des politiques nationales (CREDD) et municipales (PDSEC) et mettre en place ou redynamiser des Comités-mixtes de suivi, évaluation pour examiner périodiquement les rapports de mise en œuvre des ODD, du niveau national au niveau municipal.

- <u>Recommandation 4</u>: Inclure les ODD et leurs cibles ou indicateurs pertinents dans les Plans de Développement Social, Economique, et Culturel (PDSEC) des municipalités au Mali.
- Recommandation 5 : Prospecter des modes financement innovant pour soutenir financièrement la mise en œuvre des actions des ODD.

Comment optimiser l'utilisation des ressources de l'Etat, mieux mobiliser les ressources des PTF et du secteur privé aux niveaux national et international, et capaciter la société civile pour qu'elle puisse mieux contribuer à la mobilisation des ressources sont des défis auxquels les parties prenantes doivent trouver des solutions immédiates pour permettre au même d'atteindre les ODD d'ici 2030.

• Recommandation 6 : Faire en sorte qu'en plus du genre, l'équité et l'inclusion aient un ancrage institutionnel et opérationnel dans l'adoption des lois, politiques et programmes, dans tous les secteurs de développement au Mali.

Le Mali pourrait s'inspirer du modèle de budgétisation sensible au genre et à l'équité de l'Ouganda à cet effet.

 Recommandation 7 : Mettre en place un Comité Conjoint constitué de représentants des OPH, de la société civile, du Gouvernement, des PTF et du Secteur Privé, pour analyser les besoins évoqués pour les OPH et les PH dans ce rapport alternatif pour tous les ODD, et adopter une feuille de route pour leur mise en œuvre.

Une étude approfondie des besoins transversaux des OPH et des OP est nécessaire pour faciliter les analyses et la prise de décision de ce Comité Conjoint.

 Recommandation 8 : Réaliser des études plus avancées sur la qualité de l'implication de la société civile, comment assurer la transparence et la redevabilité dans le processus de mise en œuvre des ODD pour tous les acteurs clefs, et comment redynamiser les mécanismes de suivi, d'évaluation et de rapportage.

Les conclusions de ces études doivent inclure des propositions et des exemples concrets sur lequel le gouvernement puisse s'appuyer pour une éventuelle réplication et mise à l'échelle.

Des études plus approfondies sur pourquoi malgré l'implication de la société civile dans le processus de gestion des ODD, le niveau de performance global des ODD reste très bas ? Cela permettra d'interroger la qualité et la profondeur de l'engagement de la société civile dans les différentes instances en vue de favoriser l'atteinte des ODD à l'horizon 2030.

- Un deuxième domaine d'investigation est de savoir quels mécanismes mettre en place ou redynamiser pour assurer la transparence et la redevabilité du niveau national au niveau infranational (régions, préfectures et municipalités)
- Une troisième question nécessitant des recherches concerne les mécanismes de suivi, d'évaluation et de rapportage. Il s'agit d'établir comment ces mécanismes peuvent être opérationnels et travailler en synergie aux niveaux national et intra-national afin de donner la chance au pays d'atteindre les ODD à l'horizon 2030, et de pouvoir démontrer cela à tous les niveaux.

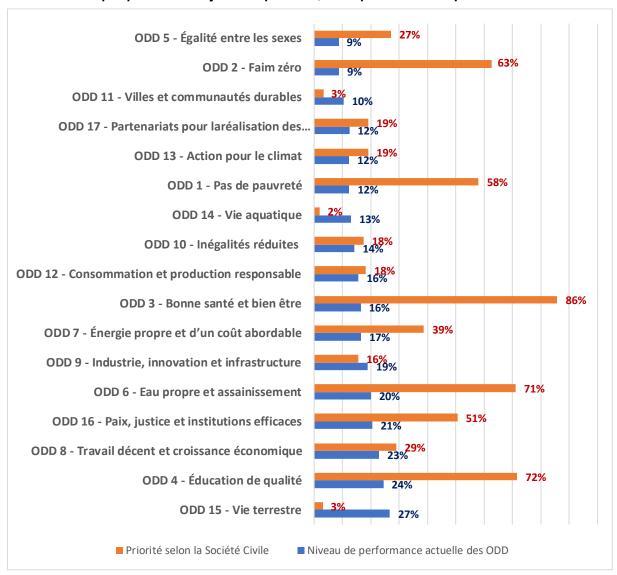
11. Bibliographie

- Action for Sustainable Development (A4SD). Boîte à Outils pour un processus de suivi Indépendant : Evaluation indépendante par la société civile de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, Edition 2022, 2021
- Action for Sustainable Development (A4SD). Outil de Suivi Indépendant Domaines d'évaluation et système de notation, 2021.
- Action for Sustainable Development (A4SD). People's Scorecard: Rapports des Sociétés Civiles Nationales pour le FPAN 2022 Outil de Suivi Independent (People's Scorecard). 2021
- MINISTERE DE L'ECONOMIE, ET DES FINANCES, REPUBLIQUE DU MALI, SECRETARIAT GENERAL, CELLULE TECHNIQUE DU CSLP. MALI : EXAMEN NATIONAL VOLONTAIRE 2022, NOTE CONCEPTUELLE, MARS 2022.
- Nations Unies. Objectifs de développement durable/ Matériel de communication/17 ICÔNES AUX COULEURS INVERSÉES (WEB ET IMPRESSION): https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/news/communications-material/,24 Mai 2022.
- Nations Unies, Forum Politique de Haut Niveau sur le Développement Durable, Département des Affaires Economiques et Sociales (DAES). *Manuel de preparation des examens nationaux volontaires. Edition 2022*, Octobre 2021.
- Nations Unies. Objectifs de développement durable/ Matériel de communication/POUR LES ENTITÉS NON ONU : https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/news/communications-material/, 24 Mai 2022.
- Plateforme Nationale pour la mise en œuvre et le suivi des ODD au Mali. PROJET D'APPUI À L'ÉLABORATION DE LA CONTRIBUTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE POUR L'INFLUENCE DU RAPPORT NATIONAL VOLONTAIRE DU MALI À L'OCCASION DU FPHN 2022 À NEW YORK POUR LE SUIVI DES ODD, Février 2022.
- Plateforme Nationale pour la mise en œuvre et le suivi des ODD au Mali. *Questionnaires :*Enquête nationale pour l'élaboration de la contribution de la société civile au Rapport
 National Volontaire du Mali à l'occasion du FPHN 2022 à New York pour le suivi des
 ODD, Avril 2022
- Plateforme Nationale pour la mise en œuvre et le suivi des ODD au Mali. Termes de référence : Elaboration de la contribution de la Société Civile pour l'influence du Rapport National Volontaire du Mali à l'occasion du FPHN 2022 à NEW YORK pour le suivi des ODD, Mars 2021

12. Annexes

Annexe 1: Graphique 29 : Analyse comparative, ODD prioritaires et performances actuelles	59
Annexe 2 : Graphique 30 : Appréciation des critères d'appréciation des principaux domaines	60
Annexe 3: Tableau des évaluateurs et leurs priorités par ODD	61
Annexe 4: Critères d'évaluation appliqués aux 10 domaines prioritaires par ODD	62

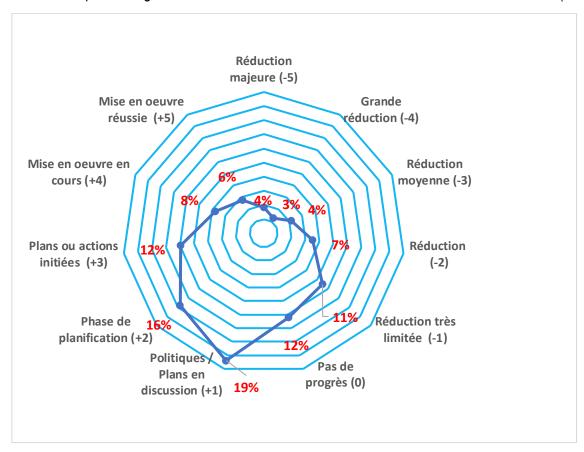
Annexe 1: Graphique 29: Analyse comparative, ODD prioritaires et performances actuelles



Graphique 29: Analyse comparative, ODD prioritaires et performances actuelles

Annexe 2 : Graphique 30 : Appréciation des critères d'appréciation des principaux domaines

Selon le *Graphique 30*, 35% des participan/e/ts à l'évaluation pensent, pour l'ensemble des ODD, que des politiques et plans sont en discussion ou sont en phase de planification. Ceux qui pensent que des plans ou actions ont été initiés représentent 12%. Pour 23%, il n'y a pas de progrès ou le progrès est limité. Un faible pourcentage est attribué à la mise en œuvre réussie et la mise en œuvre en cours (14%).



Graphique 30: Appréciation des critères d'appréciation des principaux domaines

Annexe 3: Tableau des évaluateurs et leurs priorités par ODD

ODD	Evaluateurs par ODD	ODD Prioritaires	Pourcentage ODD Prioritaires
ODD 3 - Bonne santé et bien être	102	872	86%
ODD 4 - Éducation de qualité	88	728	72%
ODD 6 - Eau propre et assainissement	56	723	71%
ODD 2 - Faim zéro	81	638	63%
ODD 1 - Pas de pauvreté	240	590	58%
ODD 16 - Paix, justice et institutions efficaces	34	514	51%
ODD 7 - Énergie propre et d'un coût abordable	35	394	39%
ODD 8 - Travail décent et croissance			
économique	43	295	29%
ODD 5 - Égalité entre les sexes	98	276	27%
ODD 17 - Partenariats pour la réalisation des			
objectifs	27	194	19%
ODD 13 - Action pour le climat	32	194	19%
ODD 10 - Inégalités réduites	35	178	18%
ODD 12 - Consommation et production			
responsable	30	186	18%
ODD 9 - Industrie, innovation et infrastructure	32	158	16%
ODD 11 - Villes et communautés durables	32	33	3%
ODD 15 - Vie terrestre	32	31	3%
ODD 14 - Vie aquatique	20	20	2%

Annexe 4: Critères d'évaluation appliqués aux 10 domaines prioritaires par ODD

-5	-4	-3	-2	-1	0	1	2	3	4	5
Très Grande réduction	Grande reduct ion	Reduction modérée	Reduction	Réduction très limitée	Pas de progrès	Progrès très limité	Progrès limité	Progrès modéré	Progrès élevé	Progrès très élevé